Nations Unies S/PV.4967



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

4967e séance

Mardi 11 mai 2004, à 10 heures

New York

Président :	M. Akram	(Pakistan)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Lucas
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Sardenberg
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	M. Arias
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	M. de La Sablière
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2004/348)

04-34517 (F)

La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2004/348)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Albanie, de l'Islande, de l'Irlande, du Japon, de la Serbie-et-Monténégro et de l'Ukraine des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Draskovic, Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro.

Sur l'invitation du Président, M. Draskovic (Serbie-et-Monténégro) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire M. Harri Holkeri, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Holkeri à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), publié sous la cote S/2004/348.

Je me félicite de la présence de S. E. M. Kofi Annan à la présente séance.

Le Conseil de sécurité entendra aujourd'hui un exposé de M. Harri Holkeri, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Je lui donne la parole.

M. olkeri (*parle en anglais*) : C'est le premier rapport que je présente au Conseil depuis la vague brutale de violences survenue à la mi-mars. Ces violences ont été le revers le plus grave infligé aux efforts de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) ces cinq dernières années et elles ont ébranlé les fondements mêmes de la Mission. Elles ont remis en question la durabilité des efforts déployés par la communauté internationale pour édifier un Kosovo pluriethnique où tous les citoyens vivraient en paix et en sécurité. La MINUK fera tout ce qui est en son pouvoir pour traduire en justice tous ceux qui ont provoqué la violence ou y ont participé. Quelque 270 personnes ont été appréhendées à ce jour. L'objectif actuellement prioritaire est d'axer les enquêtes sur les principaux organisateurs, ainsi que sur les cas d'homicide et d'incendie criminel.

Les procureurs locaux examinent plus de 130 affaires directement liées aux émeutes. Quelque 50 affaires plus graves ont été confiées à des procureurs internationaux. Notre objectif est de résoudre ces cas et d'en punir les auteurs. À cette fin, la MINUK a réclamé 100 autres enquêteurs de police, six procureurs internationaux et trois juges internationaux. À ce jour, 14 enquêteurs de police sont arrivés au Kosovo, et nous en attendons 20 autres sous peu, ce pour quoi nous sommes très reconnaissants. Mais nous demandons un engagement plus clair de la part des États Membres afin que nos enquêtes puissent aller de l'avant.

L'arrestation des principaux suspects responsables des violences survenues en mars a provoqué des manifestations de protestation. Celles-ci étaient toutefois isolées et cette fois-ci, les politiciens

locaux ont rapidement demandé aux associations d'anciens combattants et d'étudiants de ne pas y participer et de s'abstenir de toute violence. Les enquêtes portant essentiellement sur les violences, cela a limité notre capacité dans d'autres domaines, notamment la lutte contre la corruption. Néanmoins, des progrès ont été réalisés dans ce domaine avec l'arrestation récente de trois personnes.

Il y a eu plusieurs autres événements violents depuis les violences de mars. Les enquêtes sur les meurtres de deux policiers, l'un local, l'autre international, près de Podujevo le 23 mars, vont bon train. Les quatre auteurs présumés ont été identifiés. L'un d'eux a été tué au cours d'un face-à-face avec la police. Un autre a été arrêté depuis et actuellement, des enquêtes s'efforcent de trouver les deux autres.

La Mission a subi un autre choc lorsque, le 17 avril, trois responsables de l'administration pénitentiaire américaine ont été tués et 11 autres personnes – 10 policiers américains et 1 policier autrichien – ont été blessés lorsqu'un policier de la police spéciale jordanienne a ouvert le feu sans provocation. Ce policier a été tué lorsque les Américains ont répliqué. Ses quatre compagnons, également des policiers jordaniens, font l'objet d'une enquête qui cherche à déterminer leur rôle dans ce crime. L'un d'entre eux est toujours en détention.

Les violences ont contraint la MINUK à procéder à une introspection. Avons-nous réagi comme il le fallait? En avons-nous fait assez pour prévenir les actes de violence? La vitesse à laquelle les violences se sont propagées au Kosovo a dépassé les capacités de réponse de la Force de paix au Kosovo (KFOR) et des forces de sécurité de la MINUK. La MINUK ne disposait pas des moyens d'accroître ses forces de sécurité; la KFOR n'a été renforcée qu'une fois les violences terminées. Notre Mission est en train de réexaminer les procédures et la coordination opérationnelles de réponse aux crises. À cette fin, j'ai nommé une commission d'enquête qui va examiner notre réponse et je prendrai des mesures sur la base de ses recommandations.

En réaction aux troubles de mars, le Premier Ministre et d'autres dirigeants politiques clefs, sous la pression de la communauté internationale, ont fait montre de leur sens des responsabilités en demandant que les violences cessent. Toutefois, ils ont tardé à condamner de manière spécifique les attaques visant les minorités et les sites des minorités, notamment les sites religieux ou culturels.

Certains responsables politiques ont profité de la flambée de violence pour renouveler les appels à l'indépendance. Des hauts fonctionnaires du Gouvernement et les médias locaux ont tiré des conclusions hâtives quant aux circonstances entourant la noyade le 16 mars de jeunes garçons albanais et ont ainsi contribué à semer le désordre. Certains sont allés jusqu'à justifier les violences comme une réaction légitime contre les structures parallèles serbes et la « mauvaise gestion » de l'ONU. La couverture peu professionnelle et provocatrice des événements par nombre des médias locaux a envenimé la situation.

Les conséquences des violentes attaques dirigées contre les membres des communautés serbe, rom et ashakali du Kosovo ont été dramatiques. En moins de 48 heures, quelque 4 100 personnes ont été déplacées. Les violences ont eu à l'évidence des effets très négatifs sur l'ensemble du processus des retours. La viabilité des retours en 2004 est tributaire de facteurs divers, notamment des initiatives prises par les Institutions provisoires d'administration autonome et par la société kosovare pour instaurer la confiance et renforcer la sécurité. Beaucoup dépendra de l'efficacité et du retentissement qu'aura l'initiative lancée par les Institutions provisoires pour reconstruire ce qui a été détruit et de ses efforts pour instaurer un dialogue direct avec les communautés minoritaires et pour favoriser la confiance et la réconciliation.

La progression des retours, notamment des personnes nouvellement déplacées, et l'instauration d'un climat véritablement sûr et propice aux retours exigeront un renforcement substantiel, en qualité et en quantité, de la protection offerte par la KFOR et la police. Dans l'immédiat, la KFOR en particulier doit jouer un rôle plus important que cela n'avait été envisagé au début de l'année pour garantir des conditions de sécurité pour les retours et pour les communautés minoritaires.

L'initiative prise par le Gouvernement kosovar de reconstruire les habitations endommagées doit être saluée, et je m'en suis félicité. Mais la reconstruction ne doit pas devenir un effort mitigé et superficiel. La MINUK continuera d'œuvrer avec les Institutions provisoires pour veiller à ce que les préoccupations des membres de la communauté soient pleinement prises en compte tout au long du processus. Reconstruire

l'infrastructure physique n'est qu'un premier pas; rétablir la confiance des communautés touchées est encore plus important.

Les conditions de sécurité actuelles ne sont pas propices au retour forcé des membres des communautés minoritaires dans leurs foyers au Kosovo. Nous demandons instamment aux pays qui ont octroyé une protection temporaire aux personnes issues des communautés minoritaires kosovares de prolonger cette protection jusqu'à ce que leur retour dans des conditions de sécurité et de dignité puisse être garanti, conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Les droits de toutes les communautés kosovares doivent être assurés, avant toutes choses en appliquant énergiquement les normes pour le Kosovo. Les normes restent la plus haute priorité pour la MINUK. Le Plan d'application des normes pour le Kosovo présente de façon détaillée les mesures qui visent à atteindre les normes, les responsables de l'exécution de ces mesures et le calendrier des mesures prévues.

Les Institutions provisoires et la MINUK ont entrepris d'œuvrer conjointement au Plan d'application le jour même où le document « Normes pour le Kosovo » a été rendu public en décembre dernier. Nous mettions la dernière main au Plan quand les violences ont éclaté en mars dernier. Quelques jours plus tard, le 31 mars, le Premier Ministre Rexhepi et moi-même avons lancé le Plan conjointement. Il témoignait de notre intention de surmonter le legs de la violence et de fixer les orientations politiques pour l'avenir.

La détermination des Institutions provisoires et du peuple kosovar à appliquer le Plan est essentielle pour son succès dans tous les domaines régis par les normes. Les prochaines élections seront un test pour cette détermination. Je compte sur une campagne électorale politiquement mûre et la formation rapide d'un nouveau gouvernement. Il est impératif que tous les partis politiques maintiennent leur plein appui au processus des normes et que le nouveau gouvernement – quelle que soit sa composition – oeuvre avec acharnement pour garantir le maximum de progrès dans l'application des normes.

Le Plan d'application est complet et présente de façon détaillée plusieurs grandes orientations. Il y a beaucoup à faire et si peu de temps pour cela. La réalisation de progrès supposera un travail acharné de la part de toutes les institutions du Kosovo aux niveaux central et municipal. La MINUK est déterminée à accorder tout son appui à la population et au Gouvernement du Kosovo afin qu'ils puissent réaliser les plus grands progrès possibles. Le partenariat entre les Institutions provisoires et la MINUK est le seul moyen pour le Kosovo de faire des progrès.

L'introduction de mesures nouvelles et vigoureuses dans le Plan d'application concernant les retours, les communautés et la libre circulation était essentielle pour refléter les réalités nouvelles au Kosovo. Je m'inquiète toutefois que les Institutions provisoires n'ont pas démontré jusqu'ici un niveau d'engagement suffisant dans ces domaines. La date limite à laquelle devaient être formulées des politiques révisées concernant ces domaines dans le Plan après les violences est déjà passée. Les Institutions provisoires doivent faire davantage. Je sais que le Premier Ministre partage mon avis, et j'espère que la détermination nécessaire sera au rendez-vous.

Comme les membres du Conseil le savent, la communauté serbe a décidé de ne pas participer au processus des normes. Je le déplore et je poursuivrai mes efforts pour encourager cette communauté à changer d'avis. Les autres communautés non albanaises y participent, car elles comprennent que le processus des normes représente l'amélioration des conditions pour leurs communautés – de fait, pour toutes les communautés du Kosovo.

La porte demeure ouverte pour permettre à la communauté serbe d'y prendre part. J'encourage également les membres de la communauté serbe à participer de nouveau aux travaux des Institutions provisoires et des autres institutions du Kosovo. Je comprends leurs doutes après le choc terrible des violences récentes, mais cette participation est le meilleur moyen de s'assurer que leur voix sera entendue et de protéger leurs intérêts.

Comme les membres du Conseil le savent, l'une des huit normes est le dialogue direct entre Pristina et Belgrade. Quelques jours avant que n'éclate la violence, la MINUK avait pu créer deux groupes de travail sur le dialogue direct, l'un axé sur l'énergie et l'autre sur les personnes portées disparues. Malheureusement, le déclenchement des troubles a contraint au report du processus.

Dans les semaines qui ont suivi l'éclatement des violences, les autorités de Belgrade et de Pristina m'ont indiqué qu'en raison du contexte politique, le

dialogue était interrompu. Toutefois, le dialogue faisant partie des normes, il ne saurait être ignoré ou reporté indéfiniment. Je vais tout faire pour assurer la reprise la plus rapide possible du dialogue direct.

Le renforcement des autorités locales est l'une des composantes importantes des normes et il est essentiel pour la coexistence pacifique de toutes les communautés. Des efforts ont déjà été entrepris dans ce domaine. Leur aboutissement exige l'engagement total et constructif de toutes les communautés et des institutions provisoires d'administration autonome. L'objectif est de mettre en place des structures gouvernementales efficaces au niveau local sans pour autant partager ou diviser en cantons le territoire du Kosovo, un tel scénario n'étant ni viable ni souhaitable.

Nous avons pris note du plan proposé par le Premier Ministre serbe Kostunica et approuvé par l'Assemblée nationale serbe. Nous partageons les préoccupations de Belgrade quant à la sécurité et la viabilité économique de la communauté serbe au Kosovo.

Cela dit, pour qu'une réforme du pouvoir local soit efficace dans la durée, il est essentiel qu'elle ait été conçue, débattue et approuvée par les différentes parties à l'intérieur du Kosovo même. Notre principe directeur est que le transfert du pouvoir aux communautés et la réforme des autorités locales doivent satisfaire toutes les communautés. Autrement dit, il faut que l'ensemble de la population bénéficie des avantages de la réforme du gouvernement local et en partage les responsabilités.

Nous jugeons positifs l'appui constant et l'engagement actif de la communauté internationale dans la mise en œuvre des politiques dans les domaines suivants : normes, dialogue et réforme du gouvernement local. À ce sujet, nous nous félicitons de l'engagement récent du Groupe de contact.

Nous tournant vers l'avenir, nous avons l'intention de poursuivre notre tâche, conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, qui est de préparer les institutions provisoires d'administration autonome. Cela signifiera, outre le renforcement des capacités, le transfert éventuel d'autres compétences qui relèvent pour le moment de la MINUK. J'ai demandé à tous les bureaux de la MINUK de faire participer autant que possible les institutions provisoires d'administration autonome à leurs activités, y compris dans les domaines réservés. Ces mesures permettront d'avancer vers la mise en place au Kosovo d'un gouvernement qui fonctionne et soit véritablement responsable. Le statu quo ne permet pas un tel changement. Bien sûr, le succès de nos efforts de construction et de participation accrue des institutions provisoires dépend largement de la volonté de ces institutions d'assumer les responsabilités que nous leur offrons. Elles doivent, avant toute chose, montrer qu'elles avancent véritablement sur la voie de la mise en œuvre des normes, de la réconciliation et de la réforme du gouvernement local.

En ce qui concerne la MINUK, il convient là aussi de voir si sa structure et son organisation sont les mieux adaptées à la situation présente et future. La MINUK a toujours été une mission en mutation à mesure que changeaient les besoins et les difficultés du Kosovo. Par exemple, à l'échelon municipal, notre rôle est déjà en train d'évoluer pour passer d'un rôle d'administration à un rôle de supervision et de conseil. C'est la conséquence logique de nos activités de préparation et d'édification des institutions propres au Kosovo. Conformément à mes instructions, nous avons commencé à examiner notre futur profil et la refonte éventuelle de notre structure. Je profite de l'occasion pour encourager le Conseil à se pencher sur la question; nous serions heureux de connaître ses vues. En attendant, la MINUK poursuivra avec énergie sa mission, telle que définie par la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et suivant ses instructions.

Depuis quelque temps, la privatisation est un problème crucial dans la vie économique du Kosovo. Nul n'ignore que ce processus a été semé d'embûches, d'ordre aussi bien juridique que politique. Je suis heureux d'informer aujourd'hui le Conseil que des progrès ont récemment été enregistrés dans ce domaine, avec l'accord sur les procédures de fonctionnement conclu entre la MINUK et les institutions provisoires d'administration autonome.

Avant de terminer, je voudrais dire quelque chose d'important concernant l'avenir politique du Kosovo. Le Conseil de sécurité a adopté un mécanisme qui déterminera si le Kosovo est prêt pour l'examen de son statut définitif. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de dire ce qu'il conviendra de décider, même si j'exposerai très certainement mon point de vue au Conseil au moment voulu. Ce sera au Conseil de décider en la matière. Mais, sachant que nous ne sommes qu'à un peu plus d'un an du milieu de 2005, il

conviendrait de réfléchir dès à présent à la manière de traiter les choix difficiles qui nous attendent.

La MINUK, et aussi les habitants et le Gouvernement du Kosovo, ont encore énormément à faire. L'appui constant du Conseil de sécurité et de la communauté internationale est essentiel et positif pour nous tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Holkeri de l'exposé qu'il vient de présenter au Conseil.

Je donne à présent la parole au Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Vuk Draskovic.

M. Draskovic (Serbie-et-Monténégro) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier, vous-même et les membres du Conseil, de m'avoir permis d'intervenir devant le Conseil sur cette question très importante qui touche mon pays et la province du Kosovo-Metohija.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son rapport approfondi sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Bien que les faits présentés dans le rapport soient loin d'être encourageants, ma délégation se félicite de l'objectivité et des conclusions constructives du rapport. Mes remerciement s'adressent également au Représentant spécial Harri Holkeri pour son exposé détaillé.

Je suis venu ici pour demander au Conseil de sécurité que la Charte des Nations Unies soit respectée avec une rigueur et une volonté accrues et que la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité relative au Kosovo-Metohija soit rigoureusement appliquée et mise en œuvre.

Le Kosovo-Metohija représente une plaie béante pour les Serbes et les Albanais, ainsi que pour la communauté internationale dans son ensemble. Après la vague de violence dirigée contre les Serbes et la destruction barbare de leurs églises séculaires et de leurs sites culturels, les 17 et 18 mars de cette année, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle totalement inappropriée face à la tragédie que les Serbes ont vécue dans la province.

Depuis le 10 juin 1999, date à partir de laquelle les Nations Unies et les forces civiles et militaires internationales ont assumé le contrôle et l'administration du Kosovo-Metohija, jusqu'au 17 mars de cette année, plus de 200 000 Serbes ont été expulsés et 40 000 maisons serbes ont été brûlées ou détruites, tout comme 115 églises et monastères et des centaines de cimetières chrétiens. Durant cette période, près de 2 500 Serbes, y compris des dizaines d'enfants, ont été massacrés ou enlevés.

Les administrateurs internationaux et les Institutions provisoires dans la province n'ont pas réagi avec suffisamment de détermination. Et c'est ainsi que, le 17 mars, des dizaines de milliers d'Albanais de souche, poussés par les médias et des éléments radicaux locaux, se sont mis à tuer des Serbes et à détruire des monuments centenaires de tradition serbe et chrétienne dans la province.

Il est indéniable que le régime de Slobodan Milošević est responsable de bien des crimes commis contre des Albanais du Kosovo, expulsés par dizaines de milliers durant la campagne de bombardement de l'OTAN. Mais ce même régime a été tout aussi brutal et nuisible à l'égard des Serbes, dont la majorité a résisté et s'est opposée au régime. Des centaines de milliers de Serbes ont combattu pendant plus de 10 ans la dictature, la terreur, les guerres et les atrocités de Milošević. Je le dis pour rappeler aux membres du Conseil, avec fierté, les valeurs démocratiques dont les Serbes ont fait montre durant ces années d'isolement.

M. Harri Holkeri, chef de la MINUK et Représentant spécial du Secrétaire général, a récemment promulgué le document intitulé « Normes pour le Kosovo », seul moyen permettant d'édifier un Kosovo-Metohija démocratique, multiethnique et multiculturel.

Ces normes doivent permettre de remédier aux conséquences du nettoyage ethnique opéré contre les Serbes et de garantir à ces derniers une totale sécurité, leur droit à la vie et d'autres droits de l'homme, civils et ethniques. En d'autres termes, il est urgent de reconstruire les quelque 40 000 maisons détruites et brûlées et d'entamer immédiatement la reconstruction et la restauration des églises, des monastères et des autres sites du patrimoine culturel, sous la pleine supervision de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Tous ces efforts devraient être financés par la communauté internationale, puisque c'est elle qui est responsable du Kosovo-Metohija depuis le 10 juin 1999.

Dans le même temps, les auteurs de tous les meurtres, enlèvements et actes de vandalisme perpétrés contre ces sites religieux et culturels doivent être recherchés, appréhendés et traduits en justice. En particulier, les forces militaires et de police internationales doivent être tenues d'assurer la protection des églises et monastères, qui appartiennent au patrimoine culturel mondial. En bref, je lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle aide les Serbes et les autres non-Albanais de la même façon que la population de souche albanaise l'a été après le 10 juin 1999.

Le Gouvernement serbe et le Conseil des Ministres de la Serbie-et-Monténégro sont favorables à une décentralisation du pouvoir au Kosovo-Metohija en instaurant le degré le plus élevé d'autonomie locale dans les municipalités, villes et villages à population serbe, ainsi que dans ce qu'on appelle les enclaves serbes. Le Gouvernement serbe, dans son plan approuvé par le parlement, a qualifié ces unités d'autonomie locale de régions. Nous pouvons même accepter un autre terme, car ce qui compte, c'est ce qu'elles sont. Ce type d'autonomie ouvre la voie à un Kosovo-Metohija multiethnique et multiculturel, conduisant Serbes et Albanais vers la réconciliation et vers leur avenir européen commun.

Nous ne devons pas, aujourd'hui, penser en termes de statut final, car tous les droits des Serbes ont été tragiquement violés au Kosovo-Metohija, et ce ghetto de souffrance humaine ne saurait constituer la base d'un statut final du Kosovo-Metohija. Le Gouvernement serbe et l'Union de Serbie-et-Monténégro préconisent des droits égaux pour tous leurs citoyens et le plein respect de la Charte des Nations Unies et de la mise en œuvre de toutes les normes européennes au Kosovo-Metohija.

Nous lançons un appel en faveur d'un dialogue sincère à tous les niveaux entre Albanais et Serbes, directement ou par les bons offices de la communauté internationale. Aucun accord ne pourra être conclu sans négociation. Pas plus que l'on ne pourra mettre fin aux hostilités par les hostilités. La seule façon d'aller de l'avant est le dialogue et la réconciliation.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie le Secrétaire général et les membres du Conseil pour leur aimable attention et leur sincère préoccupation pour les peuples de mon pays.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Comme mes collègues, je remercie très sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général et le Ministre Drasković de leur contribution. J'aimerais m'associer aux observations que l'Ambassadeur Ryan fera bientôt au nom de l'Union européenne.

Nous venons d'assister au Kosovo à l'explosion de violence interethnique la plus grave depuis 1999. Il ne fait aucun doute qu'elle a gravement terni la réputation du Kosovo et elle a montré que le Kosovo avait encore un long chemin à parcourir avant que la tolérance nécessaire ne soit rétablie. Toutes les parties doivent comprendre clairement que nous ne pouvons pas revenir en arrière aux pires moments du conflit interethnique.

Cela devrait rendre la communauté internationale encore plus déterminée à faire en sorte que la politique d'examen des normes entérinée par le Conseil en décembre soit mise en œuvre. Nous nous félicitons donc de la publication le 31 mars du plan en ce sens, car la mise en œuvre des normes demeure la meilleure base pour bâtir un Kosovo ouvert à tous, multiethnique et démocratique et où tous les citoyens peuvent vivre en paix et en sécurité. Tel est l'objectif qu'il faut continuer de poursuivre.

Nous nous félicitons donc des efforts faits par les États Membres dans le cadre des dispositions prises sur le terrain à Pristina par le biais d'un dialogue renforcé afin de donner une nouvelle impulsion au processus. Mais la politique que nous avons acceptée, c'est celle des « normes avant le statut ». Ces deux questions sont sensibles et sont liées l'une à l'autre. Les normes sont fondamentales. Mais, par ailleurs, les Kosovars auront tous besoin de plus de clarté ou, du moins, d'être rassurés quant à leur destination finale.

Il me semble que l'on peut en fait tirer, ici, deux conclusions. D'abord, si l'on atteint les normes, les négociations sur le statut final seront facilitées; mais, à l'inverse, si l'on n'atteint pas les normes, on compromettra l'avenir que nous souhaitons tous pour le Kosovo et pour ses populations.

Je voudrais revenir maintenant sur trois défis principaux auxquels les Albanais et les Serbes du Kosovo sont confrontés aujourd'hui. Le premier problème immédiat consiste à édifier la tolérance et à rassurer les Serbes du Kosovo sur le terrain. Les Institutions provisoires d'administration autonome

doivent faire preuve d'une volonté réelle de renforcer les droits et la protection des minorités kosovares. La lettre ouverte du 2 avril par laquelle les dirigeants du Kosovo ont demandé à tous les citoyens de bâtir une démocratie tolérante est un pas dans la bonne direction, qui doit être renforcé, et Belgrade et les Serbes du Kosovo ont donc également un rôle important à jouer dans ce processus et doivent apporter une contribution constructive et se montrer déterminés. Le Royaume-Uni compte qu'un dialogue constructif s'instaurera entre Pristina et Belgrade. Mais je dois dire que les déclarations unilatérales quant au statut final, d'un côté ou de l'autre, sont non seulement inacceptables, mais sont toujours un facteur de déstabilisation.

Deuxièmement, le Kosovo a besoin d'un gouvernement plus adapté et plus efficace. Il était clair, avant le 17 mars, que les dirigeants locaux devaient assumer davantage de responsabilités au niveau central et local. Nous appuyons pleinement le Représentant spécial Holkeri et son plan pour que les Institutions provisoires d'administration autonome assument davantage de responsabilités dans des domaines comme l'économie, avec toutefois la mise en garde importante que ces institutions ne peuvent assumer que les responsabilités qui ne sont pas formellement réservées, dans le Cadre constitutionnel, à d'autres entités et qu'il ne saurait y avoir de transfert.

Troisièmement, l'intention de confier davantage de responsabilités aux autorités locales est tout à fait positive, mais nous devons indiquer clairement que l'objectif du transfert des responsabilités est d'obtenir une plus grande efficacité ainsi qu'un gouvernement plus efficace. Cela entraîne, cependant, une responsabilité particulière de la part de tous ceux qui voient leurs pouvoirs accrus suite à ce transfert. Le Royaume-Uni partage totalement le point de vue du Représentant spécial, M. Holkeri, à cet égard. L'objectif est une plus grande efficacité, et non une partition ou la création de cantons. Nous attendons donc de nouvelles recommandations sur ce point. Les propositions de Belgrade sur la décentralisation sont non seulement une contribution utile au débat, mais de plus, je crois comprendre qu'elles ont été faites dans un esprit constructif, ce dont l'on doit se féliciter.

Pour ce qui est de la communauté internationale, je voudrais simplement évoquer deux aspects. Tout d'abord, nous devons tous tirer les enseignements de la période du 17 au 20 mars. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a réagi rapidement grâce à son document sur les enseignements tirés, et l'intention est de restructurer la KFOR et d'éliminer certaines résistances nationales. Voilà qui est bienvenu, tout comme l'examen du fonctionnement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), qui a été engagé par le Représentant spécial. En s'inspirant de cela, la MINUK doit de manière urgente et prudente déterminer si ses structures sont ou non appropriées et si les ressources que nous allouons sont suffisantes au regard de la situation du Kosovo en 2004, qui est très différente de la situation de 1999. L'objectif est de réduire la dépendance du Kosovo vis-à-vis de la communauté internationale, mais qu'il soit bien clair qu'il faudra pour cela une réponse intégrée de la communauté internationale et davantage de cohérence dans les efforts internationaux, les différentes organisations devant travailler de manière plus cohérente, plus souple et plus responsable et, si je puis dire, plus enthousiaste pour atteindre les objectifs communs. Les efforts déployés par le Représentant spécial pour régler ces questions sont, à nos yeux, cruciaux pour les prochaines étapes.

Mon dernier point est simple : nous devons donner une véritable impulsion à l'économie du Kosovo, parce qu'au cœur de cette question se trouvent plusieurs problèmes économiques très graves. Le processus de privatisation et de progrès rapides en la matière, je l'espère avec la coopération de Belgrade afin de permettre que nombre des mesures requises soient prises, est en bonne voie.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais saluer la présence du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Vuk Draskovic, à la présente séance du Conseil de sécurité. Ma délégation voudrait également exprimer sa reconnaissance au Représentant spécial Holkeri pour la présentation du rapport du Secrétaire général et pour le travail qu'il accomplit à la tête de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Malgré tout ce que l'Organisation a fait pour protéger la population et œuvre en faveur d'un Kosovo stable, la situation dans la province s'est détériorée. L'idéal d'une société pluriethnique, tolérante et démocratique est à nouveau mis à mal. La communauté internationale, y compris le Brésil, a déjà condamné avec véhémence les violences ethniques qui ont eu lieu au Kosovo en mars. Toutes les personnes responsables

doivent être traduites en justice, avec l'entière coopération des Institutions provisoires. Toutes les mesures efficaces pour assurer la sécurité publique, comme la saisie des armes illicites, doivent être prises.

Les tentatives de faire adopter une solution prématurée sur la question du statut, en recourant à la violence et à l'intimidation, doivent être promptement déjouées. Le Brésil continue d'appuyer totalement le processus de paix et de réconciliation, tel qu'envisagé dans la résolution 1244 (1999) et dans la politique des « Normes avant le statut » pour le Kosovo.

Le mois dernier, nous nous sommes félicités du lancement du Plan d'application des normes et de son ensemble de directives et d'objectifs pour parvenir à la paix et à la stabilité. Des progrès immédiats et durables sont indispensables pour accélérer l'avènement d'une solution politique à long terme où les besoins de toutes les populations de la province seraient pris en compte. Nous convenons avec le Secrétaire général que

> « il faudra adapter le plan de mise en œuvre et en réévaluer les priorités en insistant davantage sur la sécurité et les questions relatives à l'état de droit, aux droits et à la protection des minorités, aux retours, au transfert de compétences du niveau central vers les organes locaux et au développement économique ». (*S/2004/348, par. 60*)

Il est aussi clair que la flambée de violence ethnique doit interpeller la communauté internationale. Alors que de nouveaux conflits mobilisent notre attention, d'autres plus anciens ont resurgi. Nous nous demandons comment cette « campagne organisée, généralisée et ciblée » où

> « des installations ont été détruites, des bâtiments publics, dont des écoles et des dispensaires, ont été saccagés, des groupes ethniques ont été encerclés et menacés et des familles chassées de leur domicile », (*ibid., par. 2*)

une campagne où 730 maisons et 36 sites religieux ont été détruits ou saccagés, a pu atteindre de telles proportions.

Le rapport dont le Conseil est saisi donne le nombre des officiers de la MINUK, du Service de police du Kosovo et de la KFOR qui ont été blessés ainsi que le nombre des arrestations auxquelles on a procédé en relation avec ces violences. Ce matin, le Représentant spécial Holkeri a donné davantage de détails sur la manière dont la MINUK et les forces de police locales ont réagi à ces événements criminels. Ma délégation se félicite de la création d'un comité d'examen de la gestion de la crise chargé d'évaluer la réaction de la Mission ,et elle voudrait proposer que les conclusions de ce comité soient portées à l'attention du Conseil en temps voulu.

Depuis mars, la réconciliation est devenue encore un peu plus difficile à réaliser, mais nous sommes convaincus qu'une détermination de la part de toutes les parties est la clef pour faire progresser le processus des normes et aborder les étapes suivantes du processus de paix. Une telle détermination est particulièrement importante de la part des Institutions provisoires et des dirigeants politiques du Kosovo, mais elle est également indispensable de la part des gouvernements de la région. Nous félicitons le nouveau Gouvernement de la Serbie-et-Monténégro et nous espérons qu'il entamera un dialogue fructueux avec les dirigeants du Kosovo et avec la MINUK. Nous comptons assister, dans les mois qui viennent, à une intensification des pourparlers entre Pristina et Belgrade.

M. Baja (Philippines) (*parle en anglais*) : Nous voudrions également remercier S. E. le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, qui s'est joint à nous, ce matin, pour ce débat sur la situation au Kosovo. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Harri Holkeri, de nous avoir présenté le rapport récent du Secrétaire général (S/2004/348) et de nous avoir mis au courant des faits nouveaux survenus dans la province.

Dans l'examen de la situation au Kosovo aujourd'hui, il est pertinent de rappeler l'historique et le contexte de la participation de l'ONU. Il y a cinq ans, la communauté internationale intervenait au Kosovo pour mettre un terme au massacre qui était perpétré contre la communauté albanaise de souche.

Il convient de signaler qu'au départ, le Conseil de sécurité avait cédé sa responsabilité à l'OTAN et au Groupe des huit. En vertu de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, la communauté internationale, grâce à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) assumait la responsabilité de panser les blessures des luttes interethniques au Kosovo et d'en faire une société démocratique, tolérante et multiethnique.

Depuis, le Kosovo a été un protectorat de facto de l'ONU et de l'OTAN.

Au cours des cinq dernières années, la MINUK et ses partenaires – l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la Force de paix au Kosovo (KFOR) – ont beaucoup fait pour ramener le Kosovo sur la voie de la paix et de la stabilité. Des institutions provisoires ont été créées et des compétences ont été transférées. Les tensions interethniques paraissaient avoir diminué et il semblait possible d'entamer les discussions sur le statut final du Kosovo, dans un avenir proche. Les parties sur le terrain ne remettaient pas en cause l'autorité de l'ONU, qu'elles semblaient avoir accepté.

Nos espoirs en ce qui concerne l'avenir du Kosovo ont été anéantis et il y a deux mois, lorsqu'une vague de violence interethnique a de nouveau plongé le Kosovo dans un abîme de morts et de destructions. L'Ambassadeur Holkeri nous a présenté ce matin un tableau détaillé de la violence et de ses conséquences. Cette fois, c'est la population serbe qui en a pâti.

Ce qui s'est passé il y a deux mois au Kosovo rend la tâche de la communauté internationale plus ardue, mais ceci ne devrait pas empêcher le processus de reconstruction d'aller de l'avant. La délégation des Philippines se félicite à cet égard des mesures prises par la MINUK et la KFOR aux fins d'imposer de nouveau leur contrôle et de rétablir l'état de droit dans la province, juste après la flambée de violence. Nous nous félicitons de l'arrestation des responsables des émeutes, ainsi que du fait que le processus judiciaire de poursuites, a été mis en marche. Nous nous félicitons également de la déclaration de M. Holkeri selon laquelle la MINUK revoit ses procédures de fonctionnement et de coordination en vue de répondre aux crises.

Le processus de privatisation doit également se poursuivre. Nous sommes heureux d'entendre M. Holkeri nous parler des progrès réalisés dans ce domaine et notamment d'un accord concernant les procédures opérationnelles entre les autorités et la MINUK. Nous continuons également de prôner la reprise d'un dialogue constructif entre Belgrade et Pristina.

Alors même que nous réaffirmons notre engagement vis-à-vis des efforts déployés par la communauté internationale au Kosovo, nous demandons également à la MINUK de faire preuve d'une plus grande souplesse dans l'examen de tous les moyens susceptibles de nous aider à réaliser notre vision commune pour le Kosovo.

Dans un exposé antérieur au Conseil, M. Holkeri a parlé de son plan – ou vision –, qui consiste à se créer une clientèle politique parmi les individus, au-delà des autorités et des institutions, en vue d'appuyer son programme politique et économique pour le Kosovo. Je me demande si M. Holkeri a une mise à jour à nous faire à ce sujet, notamment s'agissant du plan d'application des normes pour le Kosovo.

Nous nous félicitons à cet égard des vues présentées au Conseil de sécurité ce matin par S. E. le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, qui méritent d'être examinées et pourraient l'être avec d'autres propositions visant à remettre le processus au Kosovo sur la bonne voie.

M. Bali (Algérie) : Je voudrais remercier M. Holkeri de son excellente présentation du rapport du Secrétaire général (S/2004/348) et de son exposé sur la situation au Kosovo. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro et le remercier de son adresse au Conseil.

Les affrontements et les actes de violence qui ont eu lieu au mois de mars dernier avec leur lot de morts, de blessés et de destruction de sites religieux et culturels sont venus sans nul doute révéler la précarité de la situation au Kosovo et le climat de méfiance et de suspicion qui règne encore au sein de la société kosovare. Ces actes de violence, que nous avons unanimement condamnés, ont ébranlé le processus de paix au Kosovo et ont sérieusement entravé les efforts de la communauté internationale en vue d'édifier un Kosovo démocratique, tolérant et multiethnique. Ces événements ont surtout porté un coup sérieux au processus de retour des réfugiés, des personnes déplacées, ainsi que la liberté de circulation, deux éléments clefs, s'il en est, de la politique des « normes avant le statut ».

Nous tenons à rendre hommage à cette occasion à tous les Kosovars et à la présence internationale au Kosovo pour les mesures prises en vue de mettre fin à ces regrettables affrontements et d'assurer la sécurité de toutes les communautés. Il est réconfortant de constater que la situation en matière de sécurité s'améliore progressivement, mais davantage doit être fait pour éviter que de tels actes ne se reproduisent.

La lettre ouverte adressée le 2 avril par de nombreux dirigeants du Kosovo à la population du Kosovo, dans laquelle ils se sont engagés à rétablir la pluriethnicité et de promouvoir la réconciliation est une initiative louable, qui va dans le sens de l'instauration de la confiance chez les communautés kosovares. De même, l'engagement du Gouvernement kosovar à financer l'effort de reconstruction des sites endommagés ou détruits et à poursuivre en justice les responsables de la violence constitue un geste fort de nature à aider les efforts de réconciliation nationale.

La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a cependant une responsabilité à assumer, et nous ne pouvons que nous féliciter de sa détermination à veiller à ce que les responsables des violences soient châtiés. D'autres efforts sont nécessaires pour progresser dans cette voie. La compréhension et la coexistence entre tous les Kosovars doivent dorénavant constituer l'objectif prioritaire, afin de renforcer la tolérance et la confiance mutuelle et de transcender les ressentiments du passé.

Nous nous devons, pour ce faire, de demeurer attachés au principe de l'avènement d'un Kosovo multiethnique et de souligner avec force la nécessité de la mise en œuvre intégrale de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et de la politique des « normes avant le statut ». L'application réussie de la politique des « normes avant le statut » permettra l'examen de la question fondamentale, qui est le statut final du Kosovo.

Le lancement, le 31 mars dernier, du plan d'application des normes pour le Kosovo, représente à cet égard un acquis majeur, une base valable pour l'évaluation des progrès accomplis dans l'application des huit normes prévues à la mi-2005. Comme M. Holkeri, nous espérons que la communauté serbe finira par rejoindre le processus des normes.

L'ouverture, le 23 avril dernier, du Bureau de liaison pour la coordination internationale et le dialogue régional au sein du cabinet du Premier Ministre kosovar, destiné à renforcer la coopération entre la MINUK et le Gouvernement est une nouvelle évolution notable, qui mérite d'être saluée.

En dépit de ces réalisations appréciables, les affrontements interethniques nous ont renseignés sur le long chemin qui reste à parcourir. Un Kosovo économiquement prospère, démocratique, tolérant et multiethnique demeure un objectif difficile à atteindre. Il est donc essentiel que le dialogue direct entre Belgrade et Pristina reprenne le plus tôt possible et que les contacts entre toutes les composantes du Kosovo se développent.

Un Kosovo multiethnique a besoin d'un discours responsable et rassembleur et d'efforts collectifs sincères dans l'intérêt du Kosovo qui contribueront assurément au rapprochement entre tous les Kosovars, à la cessation des actes d'intimidation et de violence, à l'amélioration de la situation en matière de sécurité, à la satisfaction de la norme sur le retour durable des réfugiés et des personnes déplacées dans leur localité d'origine, et au respect des droits des minorités.

La participation active de toutes les communautés aux institutions provisoires et le règlement du problème des structures parallèles au Kosovo pourraient s'avérer des actions indispensables à notre effort commun. Ma délégation appuie l'appel du Secrétaire général à toutes les communautés pour qu'elles s'associent aux efforts menés dans le cadre de l'application des normes. Le processus de mise en œuvre des normes sera, en outre, davantage facilité par l'amélioration de la situation économique et sociale. Pour atteindre son objectif au Kosovo, la communauté internationale se doit de ne pas laisser seuls les Kosovars. Un soutien politique et financier conséquent de sa part est plus que nécessaire.

M. de La Sablière (France) : Je remercie M. Holkeri pour sa présentation. Cet exposé vient après l'excellent rapport du Secrétaire général du 30 avril dernier (S/2004/348). Je salue la présence parmi nous du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Vuk Draskovic, que nous avons écouté avec attention.

Je m'associe par avance à la déclaration qui sera faite dans quelques instants par l'Ambassadeur d'Irlande au nom des États membres de l'Union européenne. Je me contenterai donc de quelques remarques. Et en introduction, je voudrais dire un mot des violences de mars dernier et de leurs conséquences.

Comme l'a indiqué le Secrétaire général, les responsables kosovars albanais, en tant que représentants de la plus grande communauté du Kosovo, ont une obligation claire de protéger et promouvoir les droits de toutes les communautés. Le faible engagement des dirigeants kosovars en matière de prévention et le caractère tardif de leur condamnation des violences ethniques suscitent des

interrogations, même si nous notons qu'ils ont diffusé une lettre plus encourageante le 2 avril. Clairement, la charge de la preuve repose sur eux.

Ces violences n'ont fait que renforcer notre détermination à voir les normes rapidement mises en œuvre pour que la question du statut puisse être tranchée. Nous serons en particulier attentifs aux progrès en matière de multiethnicité et de réconciliation, de retour des personnes déplacées, de dialogue avec Belgrade, de déontologie des médias et de décentralisation. C'est d'ailleurs ce que vient d'affirmer le Conseil de sécurité dans sa déclaration du 30 avril dernier. Je note cependant que l'examen trimestriel des progrès dans le dernier rapport du Secrétaire général, confirme un recul sur toutes les normes.

Je souhaiterais maintenant mettre l'accent sur deux sujets particuliers : le rôle des médias et la décentralisation.

Le rapport du nouveau représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour la liberté des médias confirme que les médias du Kosovo ont joué un rôle très négatif dans les violences de mars. M. Haraszti a notamment relevé le manque de professionnalisme, le caractère biaisé des reportages, l'absence de pluralité des médias. Avec l'OSCE, la communauté internationale doit chercher à créer les conditions pour que les médias du Kosovo respectent les règles déontologiques de base. Il nous semble que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), pour sa part, doit prendre sans tarder des mesures contre les organes de presse qui ont incité à la haine et à la violence interethnique.

Le Représentant spécial a indiqué avec raison que la décentralisation constituait une priorité pour l'action de la communauté internationale. La décentralisation pourrait permettre une cohabitation apaisée entre les différentes communautés du Kosovo. Il existe plusieurs modèles, y compris celui inspiré des accords d'Ohrid. Nous notons que Belgrade vient de faire des propositions et nous nous réjouissons de constater sa volonté de dialogue sur cette question cruciale.

En conclusion, je voudrais dire un mot sur la méthode et insister sur la transparence et la concertation. Nous sommes tous conscients qu'il faudra avancer sur plusieurs fronts pour progresser dans le règlement de la question du Kosovo et la protection de toutes les communautés. Des réflexions sont en cours au sein de l'ONU, y compris à la MINUK, ainsi que dans les capitales des pays les plus concernés. Toutes ces réflexions sont bienvenues. Il faudra le moment venu comparer les propositions des uns et des autres. En tout état de cause, il conviendra de travailler en pleine transparence et en pleine concertation afin que les membres du Conseil de sécurité puissent prendre les décisions nécessaires en pleine connaissance de cause.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Vuk Draskovic, et nous nous félicitons de sa participation à la présente séance du Conseil de sécurité. Nous remercions M. Harri Holkeri pour son exposé sur le rapport du Secrétaire général (S/2004/348), et nous saluons les efforts déployés par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et par le Représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo pour instaurer une paix durable au Kosovo sur la base des principes énoncés dans la résolution 1244 (1999).

La séance d'aujourd'hui se déroule dans un climat d'inquiétude renouvelée quant à l'avenir du Kosovo, et de découragement au vu des graves revers infligés à la normalisation et à la stabilisation du Kosovo. Il faudra du temps et des efforts ardus pour réparer les dégâts. Il faut condamner les violences à motivation ethnique qu'a subies le Kosovo, et prendre des mesures pour qu'elles ne se reproduisent plus.

La dégradation de la situation dans le domaine de la sécurité et de l'ensemble de la situation politique après les incidents de mars a poussé le Conseil de sécurité à adopter une position bien claire, en particulier par le biais de la déclaration présidentielle du 30 avril (S/PRST/2004/13) qui soulignait qu'il était indispensable, d'examiner et de revoir, le moment venu, deux parties essentielles du document, celle qui porte sur « le rapatriement durable et les droits des communautés et de leurs membres » et celle qui a trait à « la liberté de circulation ». Nous appuyons pleinement la MINUK qui a agi avec fermeté pour appliquer ces normes.

En fait, nous pensons qu'en fin de compte, les normes pour le Kosovo ne trouveront leur sens que lorsque les droits de toutes les communautés seront pleinement protégés et respectés et lorsque le Kosovo

deviendra une société démocratique pluriethnique. Sans cela, les efforts et investissements considérables consentis par la communauté internationale en faveur du Kosovo auront échoué. À cette fin, nous estimons indispensable l'instauration et la garantie de l'état de droit, et la police et les systèmes judiciaire et pénal doivent opérer de manière efficace. Nous espérons que les mesures prises par la MINUK pour améliorer la situation dans le domaine de la sécurité se traduiront par des résultats concrets et garantiront le plein respect de l'état de droit, des droits de l'homme et des droits des minorités, y compris le respect des sites religieux, historiques et culturels.

Nous espérons également que ces mesures favoriseront la pleine participation de la minorité serbe à tous les niveaux de gouvernement. Nous avons pris note de la proposition faite par le Gouvernement de la Serbie-et-Monténégro sur la centralisation, et nous estimons que la participation des Serbes aux institutions provinciales est le meilleur moyen de garantir la sécurité et la viabilité économique de la communauté serbe du Kosovo.

Nous voudrions souligner le rôle crucial et les responsabilités des dirigeants du Kosovo pour promouvoir un climat de tolérance entre les communautés, et les responsabilités des institutions provisoires d'administration autonome qui doivent être à la hauteur de leurs engagements qui consistent à veiller à ce que les menaces et les actes de violence ne se reproduisent pas.

Ma délégation souligne la nécessité d'un dialogue constructif entre Belgrade et Pristina afin de réaliser de véritables progrès sur les questions d'intérêt commun et surtout, de veiller à ce que tous les habitants du Kosovo puissent y vivre dans la dignité, la liberté et la sécurité.

En conclusion, nous réitérons notre plein appui au Représentant spécial, à la MINUK et à la KFOR pour les efforts qu'ils déploient pour parvenir à la réconciliation, à la reconstruction et au rétablissement du processus politique en vue de mettre pleinement en œuvre la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et les normes pour le Kosovo.

M. Cunningham (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'associer aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial Holkeri de sa présence parmi nous aujourd'hui et de l'excellent exposé qu'il nous a fait. Je souhaite également souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères Draskovic et le remercier de sa communication faite ce matin.

Cela fait presque deux mois qu'une flambée de violence déplorable et injustifiable a secoué le Kosovo. Ces violences ont représenté un revers pour l'aspiration propre du Kosovo de devenir une société susceptible de faire partie de l'Europe. Cela ne doit pas se reproduire. La violence portera préjudice aux perspectives de tous les citoyens du Kosovo : l'histoire des Balkans donne des preuves abondantes de la dévastation qu'entraînent la haine et la violence interethniques. Cette voie mène droit à la destruction.

La communauté internationale, grâce à la stratégie « date d'examen », a préparé la voie à un avenir plus brillant pour le Kosovo. Le Kosovo se trouve maintenant devant une décision fondamentale : il lui faut décider s'il s'engagera dans cette voie et la fera sienne. Le Ministre des affaires étrangères Draskovic nous a déclaré ce matin que la seule façon de progresser passe par le dialogue et la réconciliation; cela implique forcément que toutes les parties doivent participer. Nous demeurons déterminés à ce que le Kosovo atteigne le plus rapidement possible les normes que l'ONU a arrêtées pour le Kosovo grâce au mécanisme du Plan d'application des normes pour le Kosovo. Le Conseil de sécurité s'était félicité de ces normes et du Plan d'application. L'application du Plan profitera à tous les Kosovars.

La meilleure façon pour les dirigeants du Kosovo de réagir aux événements tragiques de mars est d'insuffler une détermination et une énergie nouvelles à l'application des normes arrêtées par l'ONU. Cela supposera un partenariat étroit et croissant entre la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et les Institutions provisoires, et des consultations en tous domaines avec les Serbes du Kosovo et les autres minorités – et avec leur appui.

La sécurité de tous les habitants du Kosovo doit être assurée. Nous, membres de la communauté internationale, ferons notre part, comme le montrent le renforcement rapide de la Force de paix au Kosovo (KFOR) par l'OTAN et la volonté de maintenir un nombre suffisant d'agents de la police civile internationale. Mais les Kosovars eux-mêmes doivent s'engager davantage et être tenus responsables de leur propre sécurité. Nous devons également nous attaquer à d'autres problèmes, tels que le taux par trop élevé de

chômage. Nous voulons que la privatisation soit relancée pour que les entreprises d'État et en propriété collective puissent être transformées, contribuant ainsi à la création d'emplois et à la croissance. Et nous voulons que les efforts soient poursuivis et redoublés pour lutter contre la corruption qui a sapé la confiance aux niveaux international et local et qui a découragé l'investissement nécessaire.

En tant que membre du Groupe de contact, nous approuvons le nouveau calendrier des réunions du Groupe, qui doit se réunir toutes les six semaines à Pristina. Ces réunions visent à aider le Kosovo à appliquer les normes en centrant l'attention sur les problèmes clefs, en évaluant les progrès réalisés et en recensant les nouvelles mesures nécessaires. Nous constituons un groupe de conseillers en matière de sécurité à Pristina, dans le cadre duquel les Albanais et les Serbes du Kosovo pourront débattre de leurs préoccupations essentielles en matière de sécurité. Un autre groupe de ce type a été créé à Belgrade pour donner à la Serbie le moyen de se faire entendre sur les questions de sécurité.

Nous portons à l'attention de toutes les parties concernées la déclaration faite le 30 avril au nom du Conseil de sécurité par son Président (S/PRST/2004/13). Nous attendons avec intérêt les recommandations que fera à bref délai le Secrétaire général sur de nouveaux arrangements institutionnels possibles qui permettraient une gouvernance locale effective par la dévolution des responsabilités centrales aux autorités et communautés locales du Kosovo.

Je souhaite, pour terminer, rappeler le destin tragique de ceux qui, au Kosovo, ont perdu la vie ou ont été blessés au cours des violences de mars et demander instamment aux Institutions provisoires de reconstruire rapidement les habitations et les églises détruites, comme promis, cela dès que possible. Je voudrais également saluer les services rendus et le sacrifice consenti par tout le personnel international affecté à la MINUK et à sa police civile internationale, ainsi qu'à la KFOR. En particulier, je souhaite rappeler le souvenir et saluer la mémoire des agents de police américains morts dans l'accomplissement de leurs fonctions à Mitrovica à la suite de l'incident survenu le 17 avril, ainsi qu'espérer et prier pour le prompt rétablissement des blessés.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : Je souhaite moi aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Harri Holkeri, de la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2004/348). Nous souhaitons également la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Vuk Draskovic.

Le rapport présenté ce matin nous donne la mesure du recul essuyé dans le processus d'édification d'un Kosovo véritablement multiethnique, stable et démocratique. Il est incontestable que les faits odieux qui ont causé des pertes terribles en vies humaines et qui ont fait des centaines de blessés et d'importants dégâts matériels ont eu un effet négatif sur le rythme et la direction du processus de réconciliation et de normalisation au Kosovo. À titre d'exemple, on est affligé de noter, comme l'indique le rapport au paragraphe 22, qu'« en moins de 48 heures, 4 100 membres de communautés minoritaires sont devenus des personnes nouvellement déplacées, soit plus que les 3 664 personnes qui avaient été rapatriées en 2003 ».

Nous sommes conscients de ce qu'à la suite des événements de mars, il faudra redoubler d'efforts dans des domaines tels que les droits des membres des communautés minoritaires et les droits de l'homme, l'égalité en matière de sécurité, la libre circulation et un retour à des conditions viables pour tous les habitants du Kosovo.

Les Institutions provisoires d'administration autonome et les dirigeants politiques locaux sont en présence d'importants défis. Entre autres, il faudra en premier lieu supprimer toute forme d'incitation à la violence, quelle qu'en soit la source. Il faudra adopter des mesures pour instaurer l'état de droit et pour assurer son respect, notamment par la poursuite en justice des auteurs des actes de violence et par la réquisition des armes illicites. Troisièmement, il faudra forcément entreprendre la reconstruction des propriétés endommagées ou détruites, verser les indemnisations appropriées, reconstruire les lieux saints et faciliter le retour des personnes déplacées. Quatrièmement, il faut empêcher qu'un groupe quelconque puisse gagner politiquement aux violences de mars. Et enfin, nous croyons qu'il faut s'acquitter fidèlement de l'engagement que les dirigeants politiques et les institutions ont pris dans la lettre ouverte du 2 avril 2004 de rétablir la pluriethnicité et de promouvoir la réconciliation dans l'ensemble du Kosovo.

Ces défis réaffirment la validité de la politique des « normes avant le statut ». Par sa déclaration présidentielle du 30 avril (S/PRST/2004/13), le Conseil a pris note de la présentation le 31 mars 2004 du Plan d'application des normes pour le Kosovo. Compte tenu des violences interethniques de mars, il est urgent d'examiner et de revoir les deux principes fondamentaux du Plan : premièrement, le retour dans des conditions viables et les droits de la communauté et de ses membres et, deuxièmement, la libre circulation.

La coopération entre les institutions provisoires d'administration autonome et la MINUK sera essentielle pour mettre en œuvre le Plan d'application des normes pour le Kosovo. La contribution de Belgrade est également cruciale. Nous réaffirmons que sans un retour important et durable des personnes déplacées et des réfugiés, sans la libre circulation et sans la disparition des institutions parallèles, il est impossible d'édifier une société multiethnique, démocratique et capable d'intégrer tous les habitants du Kosovo. Le dialogue constructif entre Belgrade et Pristina et entre la MINUK et l'Assemblée du Kosovo sont des éléments indispensables pour assurer le succès de cette entreprise.

Pour terminer, il ne faut épargner aucun effort pour éviter la répétition de faits aussi odieux que ceux auxquels nous avons assisté au mois de mars.

M. Adechi (Bénin) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour les informations qu'il vient de partager avec le Conseil sur l'évolution de la situation au Kosovo depuis les malheureux événements du mois de mars. Je souhaite également la bienvenue au Conseil au Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro.

Le rapport révèle une fois de plus la gravité exceptionnelle des violences qui ont eu lieu entre le 17 et le 21 mars 2004, surtout lorsque l'on sait maintenant que ces actes de violence faisaient partie d'une campagne organisée, généralisée et ciblée. Devant le constat de la difficulté à cohabiter qu'ont les communautés ethniques du Kosovo, toutes les communautés présentes au Kosovo doivent être protégées. Il y a également lieu de s'interroger sur l'adhésion effective du Kosovo au processus de normalisation en cours et sur les perspectives de la politique des « normes avant le statut » que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) s'emploie à appliquer.

Nous pensons néanmoins qu'il faut maintenir le cap et continuer les efforts entrepris pour aider les Kosovars à renouer le dialogue interethnique interne et le dialogue avec Belgrade. Il y a lieu d'éviter les solutions de nature à renforcer les clivages interethniques, de même que celles qui iraient dans le sens de l'abandon de l'objectif initial d'un Kosovo multiethnique démocratique et prospère.

Aussi irréconciliables que paraissent les positions des Albanais et des Serbes du Kosovo, la MINUK doit continuer d'accorder une attention particulière, et même centrale aux revendications des deux parties et œuvrer dans le sens de la réconciliation nationale. C'est à ce titre que ma délégation a dit son appréciation devant les efforts faits pour ajuster le plan d'application de la politique des normes avant le statut. Ils doivent être poursuivis pour tenir pleinement compte de la nouvelle donne créée par les événements de mars 2004.

Pour ce faire, la MINUK devrait s'appuyer sur les initiatives, comme celle concernant le mémorandum d'accord par lequel les Albanais et les Serbes du Kosovo noueraient un partenariat fondé sur le respect mutuel et la marginalisation des extrémistes des deux bords, ou encore celle de la lettre ouverte envoyée à la population du Kosovo par certains de ses dirigeants. Ces deux démarches, qui honorent leurs auteurs, représentent un signal encourageant.

Nous nous félicitons également des mesures d'urgence prises et qui comprennent, entre autres, la création d'un fonds d'urgence qui permettra de démarrer les travaux de reconstruction des sites et bâtiments endommagés, d'indemniser les victimes pour la perte de leurs biens et effets personnels et pour faciliter le retour des réfugiés. Une attention particulière doit être accordée à la lutte contre l'impunité.

La communauté internationale se doit, à cet effet, de mobiliser des ressources additionnelles pour faire efficacement face à ces exigences. Ce faisant, elle contribuerait à renforcer la dissuasion des graves violations des droits de l'homme et des actes tendant à effacer l'histoire et la mémoire des groupes ethniques minoritaires du Kosovo.

Nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité du dialogue interethnique interne et de la réconciliation. Le progrès fait dans le sens de la promotion de la réconciliation et de la tolérance, aussi

bien sur le plan interne au Kosovo qu'avec Pristina, est et restera la mesure du succès de la reconstruction du Kosovo. La décentralisation devrait également permettre la cohabitation de toutes les composantes de la société kosovare.

Pour terminer, ma délégation voudrait féliciter et encourager la MINUK, l'Union européenne, l'OTAN et tous ceux qui ont contribué à contenir les violences du mois de mars, et plus particulièrement le Secrétaire général pour son dévouement personnel à la cause de la paix au Kosovo.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général de son rapport sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2004/348). Mes remerciements vont également à M. Holkeri pour son exposé complémentaire. Enfin, je salue la présence à cette séance du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, que je remercie de son intervention.

Ces derniers temps, le Conseil de sécurité examine fréquemment la situation du Kosovo, ce qui témoigne de l'intérêt et de la préoccupation que la communauté internationale attache à cette question. En effet, comme le Secrétaire général l'a signalé dans son rapport, les graves violences qui ont secoué le Kosovo en mars dernier ont eu un effet particulièrement néfaste sur la situation politique, économique et sociale de la province au niveau local.

Dans sa déclaration présidentielle du 30 avril dernier (S/PRST/2004/13), le Conseil de sécurité préconisait une série de mesures à prendre afin de sortir de cette situation difficile. Le Secrétaire général a lui aussi formulé des recommandations très importantes à cet égard dans son rapport. De notre point de vue, ce qu'il faut faire à présent, c'est appliquer sans tarder ces mesures et recommandations. Ce n'est que de cette façon que le processus de paix au Kosovo pourra être préservé et progresser. Il ne faudrait pas que la communauté internationale se soit investie en vain pendant toutes ces années.

Premièrement, il est nécessaire d'accélérer les enquêtes menées autour des incidents du mois de mars et d'en traduire les responsables en justice. Cela permettra d'empêcher que les violences se reproduisent à l'avenir. Deuxièmement, il convient de remettre en état les sites et les biens détruits dans les affrontements, d'indemniser les victimes et d'assurer la protection des minorités. Parallèlement à cela, des mesures concrètes doivent être prises en vue de réinstaurer progressivement un climat de confiance et de renforcer la réconciliation entre toutes les communautés du Kosovo. Troisièmement, il faudrait que les parties concernées, et en particulier les Institutions provisoires d'administration autonome, s'emploient davantage à renforcer l'état de droit, à protéger les droits des minorités et à décentraliser les pouvoirs, en les transférant des organes centraux aux organes locaux.

Sur ce point, je voudrais rappeler que la résolution 1244 (1999) et la politique des « normes avant le statut » forment la base du règlement de la question du Kosovo. Nous encourageons Belgrade et Pristina à renouer un dialogue direct le plus tôt possible. Nous espérons que la MINUK conservera un rôle constructif pour garantir la stabilité du Kosovo, encourager la cœxistence harmonieuse de toutes les communautés et faire avancer la mise en œuvre des normes pour le Kosovo.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Holkeri de son excellent exposé. Je salue également la présence du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Draskovic.

Mon pays souscrit pleinement à la déclaration que fera le Représentant permanent de l'Irlande au nom de l'Union européenne.

Le rapport détaillé du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2004/348) ne fait que confirmer ce qui est apparu lors de la précédente séance du Conseil consacrée au Kosovo. La violence interethnique qui a déferlé lors des incidents de mars a porté un coup très dur au processus de normalisation et d'application des normes pour la province. Une fois de plus, nous condamnons avec énergie ces événements et demandons que les responsables soient traduits en justice.

Pourtant, ce n'est pas l'heure de faire des déclarations de réprobation; il faut plutôt déterminer avec exactitude ce qui s'est passé, dresser un bilan politique des faits et en mesurer les conséquences, non seulement pour que ces incidents regrettables ne se reproduisent plus, mais aussi pour que la communauté internationale puisse prendre les mesures requises pour la pleine application de toutes les dispositions de la résolution 1244 (1999).

Commençons par les faits. Trois conclusions peuvent être tirées de l'exposé de M. Holkeri et du rapport du Secrétaire général. Tout d'abord, la violence interethnique de mars n'est pas un incident isolé, mais une campagne organisée, qui s'étend sur tout le territoire, visant trois minorités ethniques de la province et s'acharnant particulièrement sur la minorité serbe. Deuxièmement, la violence n'a pas uniquement visé des individus et le patrimoine de ces minorités – y compris des sites d'une grande importance culturelle et religieuse – mais également la MINUK et les forces que la communauté internationale a chargées du maintien de l'ordre. Troisièmement, les Institutions provisoires d'administration autonome ont eu une réaction ambivalente; elles ont hésité à clairement condamner la violence, notamment celle qui a regrettablement visé la communauté serbe. Pire encore, dans certains cas, elles ont essayé de l'utiliser pour servir leurs intérêts politiques, revendiquant l'indépendance et le transfert des compétences de la MINUK. Ce n'est qu'après que la MINUK et la communauté internationale ont fait pression sur ces autorités qu'elles ont changé d'attitude.

Un deuxième aspect de la question sont les conséquences. Le rapport du Secrétaire général indique que la violence interethnique a affecté l'intégralité du processus de normalisation. Ainsi, non seulement a-t-elle contraint la MINUK à modifier le Plan d'application, mais elle a également inversé la situation des minorités et compliqué le retour des réfugiés, portant gravement atteinte à la liberté de circulation, empêchant tout dialogue direct entre Pristina et Belgrade et détériorant sérieusement le fonctionnement des institutions démocratiques. Ce sont là des aspects essentiels de la résolution 1244 (1999) et du document intitulé « Normes pour le Kosovo ». En outre, l'attitude des municipalités et des médias, institutions essentielles au processus de normalisation, a révélé combien elles sont loin de respecter ces normes. Seul le Corps de protection du Kosovo a fait preuve, à quelques exceptions près, d'un certain professionnalisme durant la crise. En définitive, les objectifs d'établissement d'un état de droit ont été gravement mis à mal par la violence, qui a même nui au développement économique, en affaiblissant la confiance et l'intérêt des investisseurs.

Enfin, nous devons envisager les mesures permettant d'empêcher que des faits aussi regrettables se reproduisent et aggravent la situation. Il convient de saluer l'action de la MINUK, dirigée par M. Holkeri, et celle de la KFOR lorsque la crise a éclaté et les jours qui ont suivi. Elles ont payé le prix fort, mais ont probablement évité une véritable catastrophe. Le changement d'attitude des autorités provisoires – notamment les dédommagements versés pour les pertes occasionnées – est également louable, mais il reste encore beaucoup d'incertitude quant à leur véritable volonté d'appliquer les Normes pour le Kosovo.

L'Espagne estime que la politique des « normes avant le statut » n'a jamais eu tant de valeur qu'aujourd'hui. Les incidents de mars sont la preuve que le Kosovo ne respecte pas les normes comme l'exige la communauté internationale. Bien pire, il s'en est considérablement éloigné. Nous devons donc envoyer un message clair et fort aux autorités du Kosovo, et insister sur le fait qu'il n'y aura pas de pourparlers sur le statut tant que les normes ne sont pas pleinement respectées et que les épisodes de violence ne feront que retarder ce moment. Toute autre ligne d'action peut être lourde de conséquences pour l'avenir du Kosovo et de toute la région.

M. Konuzin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2004/348), et nous remercions le chef de la Mission, M. Harri Holkeri, de son exposé détaillé sur la situation dans la province. Nous saluons la participation de M. Vuk Drašković, Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, et du Secrétaire général à la séance du Conseil de sécurité aujourd'hui.

Les évaluations figurant dans le rapport et la position du Représentant spécial rejoignent dans une grande mesure notre avis quant à la gravité de la situation au Kosovo (Serbie-et-Monténégro). L'explosion généralisée de la violence en mars, provoquée par des extrémistes, a porté gravement atteinte aux efforts faits pour établir une société démocratique, multiethnique et stable dans la province. Cette tentative planifiée et ciblée visant à forcer les membres des communautés non albanaises – surtout des Serbes du Kosovo – à quitter la province et visant à saper leur cadre de vie social, notamment en détruisant des monuments historiques et culturels orthodoxes serbes, ne peut être qualifiée que de politique délibérée

de nettoyage ethnique visant à débarrasser le Kosovo de sa population non albanaise.

La Russie a, à maintes reprises, lancé des mises en garde contre le danger d'une telle tournure des événements. Malheureusement, toutefois, les tendances inquiétantes qui ont surgi ces dernières années n'ont pas provoqué de réaction appropriée. Le Conseil de sécurité, dans sa déclaration présidentielle du 30 avril 2004 (S/PRST/2004/13), a résolument condamné les événements de mars et a clairement indiqué que personne ne pouvait être autorisé à tirer profit de la violence ou à l'exploiter à des fins politiques.

Il est important que, dans cette même déclaration, le Conseil a réaffirmé son appui entier et constant à la politique des « normes avant le statut » dans le cadre de l'application de la résolution 1244 (1999). Ce n'est que lorsque le Kosovo sera parvenu à véritablement respecter les normes démocratiques que lui a fixées la communauté internationale que le Conseil pourra envisager la possibilité d'entamer des pourparlers sur le futur statut de la province.

S'agissant de la situation complexe et tendue qui continue de régner au Kosovo, nous pensons qu'il est nécessaire de prendre d'urgence une série de mesures visant à normaliser la situation et à remettre sur les rails le processus menant à un règlement de la question du Kosovo en vue d'une société multiethnique. Conformément aux exigences du Conseil de sécurité, nous devons soigneusement examiner les circonstances qui entourent les événements qui se sont déroulés entre le 17 et le 20 mars, pour en punir les auteurs, les instigateurs directs ou indirects, ceux qui se sont livrés à de la propagande haineuse ou à l'exaltation du nationalisme et ceux qui ont encouragé ces événements par leur inaction. Nous devons identifier et démanteler les groupes paramilitaires qui sont issus de la structure organisationnelle de l'ancienne Armée de libération du Kosovo, et prendre des mesures sévères à leur encontre et à l'encontre des hommes politiques qui, durant ces événements, ont ouvertement manifesté leurs tendances au nationalisme ou à l'extrémisme. Nous devons prendre d'urgence des mesures en vue de rétablir l'ordre public et de saisir les armes illégales. Nous devons renforcer notre lutte contre le crime organisé et contre toutes les manifestations d'extrémisme.

Nous appuyons la requête adressée par le Secrétaire général aux Institutions provisoires d'administration autonome de donner immédiatement suite à leurs promesses verbales de restaurer une société pluriethnique et d'assurer la réconciliation au Kosovo.

Il est clair aujourd'hui que le processus de normalisation a sérieusement souffert. Cela risque de déstabiliser la situation dans la région et remet en question le calendrier de mise en œuvre progressive des normes définies pour le Kosovo par la communauté internationale.

À cet égard, nous avons la conviction que la stratégie visant à atteindre les normes démocratiques dans la province doit être modifiée. Il est important, comme le note la déclaration du Président du Conseil de sécurité du mois d'avril, que nous évaluions et ajustions le plan de mise en œuvre des normes du Kosovo. Compte tenu du nettoyage ethnique qui a eu lieu en mars, nous devons en améliorer les dispositions clefs relatives aux garanties afin d'assurer un niveau de sécurité égal à toute la population, la liberté de circulation, le retour des réfugiés et des personnes déplacées, et la protection des droits des minorités et leur pleine intégration dans les institutions gouvernementales à tous les niveaux.

Il convient d'étudier sérieusement la question de la décentralisation des pouvoirs exécutifs au Kosovo, afin de faire en sorte, grâce aux mécanismes institutionnels requis, de créer un environnement propice à la coexistence de toutes les communautés présentes au Kosovo, au sein d'une société unie, pluriethnique et démocratique. Sur ce point, nous attendons les recommandations du Secrétaire général concernant un modèle équilibré pour le transfert des pouvoirs exécutifs au niveau provincial aux organes locaux et aux communautés du Kosovo, recommandations qui tiendraient compte des études pertinentes menées et des propositions faites par les parties concernées et par des organisations internationales.

Il conviendrait d'examiner aussi le plan serbe pour un règlement politique de la situation actuelle au Kosovo. Cela est important dans le contexte de la mise en place d'une coopération constructive entre la Mission des Nations Unies, les Institutions provisoires d'administration autonome au Kosovo, d'un côté, et les Serbes du Kosovo et Belgrade, de l'autre, mais aussi pour trouver les moyens appropriés de résoudre le problème du Kosovo et de préserver le caractère pluriethnique de la province.

Il est inacceptable de faire progresser le processus des « normes pour le Kosovo » sans prendre en considération les événements survenus du 17 au 20 mars. Nous continuons de croire qu'au stade actuel, il serait prématuré de fixer au milieu de 2005 la date limite pour une évaluation complète de la mise en œuvre du plan des normes pour le Kosovo. Les arguments selon lesquels, faute de cela, on susciterait des tensions supplémentaires dans la province ne nous convainquent pas, bien au contraire. Fixer ainsi des délais à la hâte ne ferait qu'inciter les extrémistes et serait interprété comme une tentative de dégager les Institutions provisoires d'administration autonome de leurs responsabilités quant à l'évolution de la province.

Nous devons réexaminer, toujours en vertu de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, la pratique actuelle qui consiste à faire intervenir les Institutions provisoires dans les activités liées aux domaines réservés. Les structures provinciales doivent mériter la confiance et faire au préalable la preuve de leur efficacité à administrer divers aspects de la vie au Kosovo.

La délégation russe partage l'inquiétude du Secrétaire général devant la menace constante de nouvelles flambées de violence au Kosovo. Nous prenons note de la réaction vigoureuse prise par la présence internationale au Kosovo pour rétablir l'ordre et pour protéger les minorités dans la province, ainsi que leurs sites religieux, historiques et culturels. Toutefois, nous pensons que, parallèlement au renforcement de la KFOR, nous pourrions également renforcer sa composante antiterroriste et lui donner des moyens supplémentaires pour lutter contre les flambées de violence à grande échelle. Nous ne pouvons permettre que des attaques soient perpétrées contre la Mission des Nations Unies et la KFOR et nous devons les condamner le plus énergiquement possible.

Nous nous félicitons du rôle constructif joué par les dirigeants de la Serbie-et-Monténégro en mars, dans le cadre des efforts collectifs déployés pour combattre les violences extrémistes, et nous prenons note des mesures efficaces prises pour punir ceux qui ont participé à l'incendie de mosquées à Belgrade et à Nis ou qui n'ont pas empêché ces actes. Nous prenons note également des mesures prises pour restaurer ces mosquées.

Nous nous félicitons que les autorités de Belgrade aient l'intention de se mettre à agir activement au Kosovo, notamment qu'elles se soient affirmées prêtes à reprendre, le plus tôt possible, le dialogue avec Pristina.

La Russie est disposée à coopérer pleinement et étroitement pour mettre un terme, le plus rapidement possible, à la tragédie en cours dans les Balkans et pour revenir à la voie fixée par la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, qui demeure la seule base juridique d'un règlement au Kosovo. Nous sommes fermement convaincus que nous devons tirer les conclusions les plus graves de ce qui s'est passé, ce qui permettra à la communauté internationale, grâce à ses efforts conjoints, de trouver une solution juste au problème du Kosovo et de garantir une stabilité et une sécurité durables dans la province.

M. Pleuger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Comme mes autres collègues, je voudrais tout d'abord remercier M. Holkeri de son exposé très complet sur les derniers événements survenus au Kosovo. Je pense que la communication d'aujourd'hui et l'excellent rapport du Secrétaire général sur le Kosovo montrent clairement que le Kosovo et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) exigent une attention et un soutien constants.

Ma délégation se félicite également de la participation à nos débats du Ministre des affaires étrangères Draskovic. Nous voudrions souscrire à la déclaration qui sera faite d'ici peu par l'Ambassadeur Ryan, de l'Irlande, au nom de l'Union européenne.

Nous avons vu se produire les pires violences ethniques survenues au Kosovo depuis 1999, mais nous avons également assisté à certains changements positifs depuis que le Conseil a débattu de la question du Kosovo en avril. Comme l'a indiqué M. Holkeri, quelque 270 Kosovars ont été arrêtés en raison de leur possible participation aux violences de mars, et certains d'entre eux devraient bientôt être jugés. Des appels d'offres sont en cours de préparation pour adjuger des contrats de reconstruction afin de commencer à remettre en état les maisons endommagées. Des ministres des Institutions provisoires du Kosovo se sont rendus dans certaines communautés serbes pour évaluer personnellement les dommages causés et pour témoigner leur sympathie aux membres de ces communautés qui ont été victimes des violences. Nous espérons que les groupes de travail se réuniront à nouveau prochainement pour continuer

de tracer la voie à suivre s'agissant de mettre en œuvre les « Normes pour le Kosovo ».

Il s'agit là d'éléments positifs, mais ils restent fort en deçà de nos espoirs. Nous voulons voir des déclarations et des actes plus clairs de la part des dirigeants des Institutions provisoires d'administration autonome, qui démontreront aux extrémistes qu'ils n'ont aucune place dans l'avenir du Kosovo.

Les dirigeants politiques devraient encourager leurs mandants à aider activement les enquêtes policières portant sur les soulèvements de mars et à témoigner contre les extrémistes qui ont pris la tête de ces violences. Les partis politiques et les structures gouvernementales devraient faire tout leur possible pour écarter ceux qui ont, activement ou passivement, soutenu la violence qui a tellement nui aux aspirations de tous les Kosovars.

Les dirigeants politiques du Kosovo doivent faire ouvrir des voies nouvelles. Au-delà de l'obligation de marginaliser les extrémistes, de mettre en œuvre les engagements souscrits en vue de reconstruire les communautés détruites par la violence de mars et de renouer le dialogue entre les groupes de travail et Belgrade, les dirigeants politiques du Kosovo doivent trouver de nouveaux moyens de réconcilier les communautés ethniques. Ils doivent faire davantage pour encourager le retour des minorités et assurer un climat propice aux membres des groupes minoritaires qui regagnent leurs foyers au Kosovo. Il s'agit d'un problème d'édification de la société dont la responsabilité ne revient ni à la communauté internationale ni à la MINUK, mais bien à la seule élite politique du Kosovo.

Les dirigeants politiques doivent aussi faire preuve d'une plus grande acceptation des compromis. De nouveaux progrès au Kosovo nécessiteront une certaine dévolution du pouvoir politique. Cela aiderait à rapprocher le Gouvernement du peuple, tout en assurant aux membres de tous les groupes ethniques qu'ils peuvent exercer un plus grand contrôle sur leur vie. Nous nous félicitons du fait que le Représentant spécial, M. Holkeri, dans le cadre des pouvoirs réservés duquel tombent les problèmes de gouvernement local, préparera bientôt un schéma basé sur les propositions faites par le Conseil de l'Europe l'an dernier et consultera les parties intéressées. Nous exhortons les dirigeants politiques au Kosovo à progresser de façon constructive et rapide vers l'ouverture d'un débat public, sans préjuger de la question du statut, sur les mesures de dévolution de pouvoir.

Les Serbes et autres minorités doivent démontrer qu'ils abordent eux aussi les problèmes du Kosovo en bonne foi. Une mesure importante pour ces minorités est de participer pleinement aux groupes de travail qui appliqueront les « normes pour le Kosovo ».

Le progrès futur du Kosovo sera de toute évidence tributaire de l'économie pour une large part. Nous attendons avec impatience la réalisation prochaine de progrès rapides en matière de privatisation. L'Allemagne, tant par son aide bilatérale que par le biais de l'Union européenne, fera tout ce qui est en son pouvoir pour encourager le développement économique du Kosovo. Mais ce développement économique exige en premier lieu la stabilité politique. Pour assurer leur avenir économique, toutes les communautés du Kosovo devront démontrer aux investisseurs potentiels que des événements tels que ceux de mars ne se reproduiront pas et que les communautés ethniques peuvent vivre ensemble en paix.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais en premier lieu remercier le Représentant spécial, M. Harri Holkeri, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et surtout le Département des opérations de maintien de la paix pour ce rapport détaillé et lucide du Secrétaire général (S/2004/348). Je voudrais également saluer la présence parmi nous de M. Vuk Draskovic, Ministre fédéral des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro.

La Roumanie s'associe à la déclaration qui sera bientôt prononcée par l'Ambassadeur Ryan, de l'Irlande, au nom de l'Union européenne.

Le tableau général de la situation au Kosovo après les événements récents, tel que dépeint par M. Holkeri dans son rapport, est bien sombre. Les progrès réalisés dans la province avant les violences d'ordre ethnique qui ont éclaté en mars dernier ont été sérieusement éclipsés par les attaques organisées, généralisées et ciblées commises contre les Serbes et autres communautés au Kosovo.

Nous en sommes à l'étape où le simple fait de reconnaître les problèmes ne suffit plus. Des mesures concrètes doivent être adoptées et mises en place pour

veiller à l'application réelle et efficace du Plan d'application des normes pour le Kosovo, en vue d'instituer au bout du compte une société sûre, démocratique, tolérante et multiethnique au Kosovo.

Par conséquent, tout en réaffirmant l'attachement de la Roumanie à la politique des « normes avant le statut », nous partageons pleinement le point de vue selon lequel le plan susmentionné doit être calibré de nouveau, avec un classement des priorités. Il faut insister davantage sur la sécurité, les retours, les droits des minorités, l'état de droit, la justice et la dévolution des fonctions du pouvoir central aux organes locaux, pour que tout habitant du Kosovo et toute personne souhaitant y revenir ait une chance égale d'avoir une vie normale, libre et sûre.

Les Institutions provisoires d'administration autonome et toutes les communautés au Kosovo, avec l'aide de la présence internationale, doivent œuvrer de concert, de façon cohérente et responsable, pour atteindre cet objectif et empêcher ce type de violences de se reproduire à l'avenir. Une mesure importante à cette fin consisterait à mettre en place un régime juridique plus strict des armes légères et de petit calibre et à intensifier les opérations de ramassage des armes illégales. Il est essentiel d'éliminer la mentalité de violence qui règne au Kosovo, comme moyen d'atteindre des objectifs politiques, et il faut le faire à tous les niveaux et dans tous les domaines, à commencer par un changement d'attitude des dirigeants politiques et locaux qui n'ont pas agi de manière responsable durant la crise récente. À cette même fin, les médias locaux doivent être aidés à se doter de normes de reportage plus professionnelles et plus démocratiques.

En tant que pays de la région, la Roumanie s'intéresse particulièrement aux conséquences à long terme de toute action liée à l'avenir du Kosovo. C'est la raison pour laquelle nous insistons pour que les « normes avant le statut » soient prises très au sérieux et réaffirmons que l'application de ces dernières doit se faire dans l'ensemble du Kosovo, pour servir de symbole de la volonté des Kosovars de vivre en paix dans la région et de promouvoir la stabilité.

Nous avons tous intérêt à ce que ces normes soient appliquées, sans considération du statut auquel on aboutira en fin de compte. De même, plus on tardera à travailler sur les normes, plus il sera difficile de combler le retard, quelle que soit la définition du statut final. Nous notons dans ce contexte que le rapport dont le Conseil est saisi est aussi un examen initial de l'état actuel de l'application des normes au Kosovo. La Roumanie attache une grande importance à l'élaboration du mécanisme d'examen, dont le fonctionnement sera essentiel s'agissant de préciser la démarche politique et le raisonnement de la communauté internationale et du Conseil de sécurité, pour ce qui concerne le débat sur le statut final du Kosovo.

Il n'y a pas de meilleure illustration de la raison pour laquelle l'application complète des normes doit dominer l'agenda politique du Kosovo que les actes récents de violence, qui ont ébranlé encore davantage une économie déjà faible et fragile. Comment peut-on bâtir un avenir sur de telles bases? La Roumanie se félicite à cet égard des engagements publics souscrits par les dirigeants du Kosovo en vue d'appliquer les normes. Nous espérons que ces engagements – et chaque chapitre du Plan d'application des normes pour le Kosovo – pourront pleinement être mis en œuvre, afin d'augmenter au mieux les chances d'un examen positif en 2005.

Cependant, à court terme, nous pensons que l'instauration de la confiance au Kosovo ne sera pas possible sans l'adoption de mesures efficaces, prises en temps utile, en matière de droit, de justice, de reconstruction et de pleine protection des communautés minoritaires. À cet égard, il faut déployer les plus grands efforts pour traduire en justice les responsables des graves attaques du mois de mars, faire respecter la primauté du droit dans tout le Kosovo et réparer l'énorme préjudice moral créé par la violence, la destruction de biens et d'églises et monastères orthodoxes serbes, dont bon nombre font partie de notre patrimoine commun.

Dans le même temps – comme l'a récemment suggéré le Conseil –, il faut trouver des solutions pour une gouvernance plus efficace et la dévolution des responsabilités au niveau local, permettant de respecter pleinement les droits et les intérêts de tous les membres des communautés minoritaires. Nous nous félicitons à cet égard des propositions qui sont débattues et acceptées par toutes les parties intéressées. Mais il est clair que la situation ne peut pas se prolonger trop longtemps, car elle risque d'entraîner encore davantage de difficultés pour chacun.

Enfin, je voudrais dire quelques mots d'appui et de remerciements à la MINUK et à son chef, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Harri Holkeri, à la KFOR et à l'ensemble de la présence internationale au Kosovo. Les tâches qui les attendent sont immenses et se présentent – comme l'indique le rapport – dans des conditions difficiles et dangereuses. Ces tâches ne peuvent être accomplies efficacement à moins que des ressources et un appui politique suffisants soient mis à leur disposition par la communauté internationale et les membres du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Pakistan.

Je tiens de nouveau à souhaiter la bienvenue dans cette salle à M. Harri Holkeri, Représentant spécial du Secrétaire général, et à le remercier d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général, ainsi que d'avoir fourni au Conseil une mise à jour des travaux de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Ma délégation se félicite également de la participation au présent débat du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Vuk Draskovic.

Le Pakistan condamne encore une fois avec force les violences de mars 2004 et déplore la mort d'innocents et la destruction de sites religieux et historiques. Nous demandons encore une fois que les auteurs de ces crimes soient traduits en justice. Nous saluons les efforts déployés par la MINUK, sous la direction de M. Holkeri, et par la Force de paix au Kosovo (KFOR) pour rétablir l'ordre et la stabilité au Kosovo pendant et après ces événements tragiques.

Cependant, le rapport du Secrétaire général, est une évaluation réaliste de la situation au Kosovo après les violences de mars. Nous notons avec préoccupation qu'il est dit dans le rapport que

> « la situation au Kosovo reste tendue et de nouveaux actes de violence ne sont pas à exclure ». (*S/2004/348, par. 9*)

C'est la violence qui, à ce jour, a porté le coup le plus grave aux relations interethniques au Kosovo. Malgré les efforts acharnés de la MINUK, passés et présents, nous ne sommes toujours pas plus près de guérir les blessures infligées depuis si longtemps au Kosovo, blessures que nous avons cherché à panser lorsque le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1244 (1999).

Les problèmes persistent, en particulier dans les principaux domaines du mandat de la MINUK : retours durables, droits des communautés, liberté de circulation et fonctionnement des institutions démocratiques. Les extrémistes des deux camps continuent de s'opposer à de véritables progrès dans ces domaines. Des structures parallèles continuent d'exister en dépit des appels répétés lancés en faveur de leur démantèlement. En même temps, la situation économique du Kosovo a continué de se dégrader, la communauté internationale ne lui offrant qu'un appui marginal. Belgrade et Pristina n'ont pas renoué leur dialogue, alors que les deux parties s'étaient engagées à le faire. Et surtout, la sécurité au Kosovo reste précaire, malgré la présence de milliers de soldats de la KFOR.

Nous pensons que M. Holkeri déploie tous les efforts possibles pour redresser la situation, pour désamorcer la tension et pour faire avancer le plan de mise en œuvre. Nous croyons comprendre que ce plan subit quelques révisions dans certains domaines clés afin de tenir compte des implications des récents événements. Le Pakistan continuera d'accorder son plein appui aux efforts déployés par M. Holkeri pour la mise en œuvre des normes, conformément aux dispositions de la résolution 1244 (1999), et pour l'établissement d'une société multiethnique, tolérante, démocratique et pacifique au Kosovo.

M. Holkeri a fait remarquer que « les violences ont contraint la MINUK à procéder à une introspection ». D'aucuns, notamment le Pakistan, ont eu le sentiment que le processus consistant à promouvoir les normes sans traiter de la question du statut est erroné dans sa conception et peu apte à préparer le Kosovo à la transition de la guerre à la paix, du socialisme à une économie de marché, et d'une incertitude politique internationale à une situation politique et juridique claire. Nous devons voir si le fait de ne pas avoir défini clairement le statut du Kosovo a provoqué des frustrations et des griefs dans les deux camps, durci les positions et perpétué la tendance à la violence. Si l'on tarde encore à aborder la question du statut politique, cela, à notre avis, rendra la situation encore plus complexe et accroîtra les risques de violence.

Au lieu de transformer la question des « normes avant le statut » en une question dogmatique, le Conseil devrait promouvoir d'une manière plus réaliste la paix et la prospérité au Kosovo. Comme M. Holkeri l'a dit ce matin, le moment viendra où nous devrons voir comment nous allons réagir face à des choix difficiles. Nous sommes d'accord avec lui. À notre avis, le Conseil devrait favoriser une démarche « normes avant le statut » – une démarche à deux volets qui, d'une part, tiendrait le peuple et les dirigeants kosovars responsables du programme de mise en œuvre des normes et qui leur imposerait de mettre fin à l'extrémisme et à l'intolérance et d'établir des relations d'amitié et de coopération avec leurs voisins; et d'autre part, cette démarche chercherait à clarifier la question du statut du Kosovo et à trouver des moyens d'encourager l'autodétermination pour tous les Kosovars tout en protégeant les droits et les intérêts des minorités.

Dans un premier temps, la communauté internationale doit agir pour arrêter les efforts faits pour consolider les structures parallèles et devancer les futures discussions sur le statut politique. Bien que le plan présenté par Belgrade soit unilatéral, il reconnaît la nécessité de commencer à examiner la question du statut. D'autres idées sur la question du statut, en particulier de la part des Kosovars eux-mêmes, seraient les bienvenues. Le Conseil et la MINUK, tout en s'assurant de la mise en œuvre des normes, devraient commencer à examiner les propositions relatives à la question du statut. Il faut changer le cours des choses pour susciter des espoirs de paix et pour mettre fin à l'héritage tragique de la guerre et des souffrances dans cette région.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Irlande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Bulgarie et la Roumanie, pays associés, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.

Comme d'autres orateurs, nous nous félicitons de la présence du Secrétaire général à cette séance du Conseil, ainsi que de celle du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Vuk Draskovic.

Je tiens à remercier M. Holkeri de sa présence parmi nous aujourd'hui et nous nous félicitons d'avoir pu entendre un exposé sur la situation au Kosovo. L'Union européenne a exprimé son plein appui aux efforts déployés par le Représentant spécial, M. Harri Holkeri, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et à la Force de paix au Kosovo (KFOR) pour stabiliser la situation et veiller à l'application de la résolution 1244 (1999) et de la politique des « normes avant le statut ».

Dans la déclaration qu'elle a faite au Conseil le 13 avril, l'Union européenne a fermement condamné les récentes violences à motivation ethnique au Kosovo qui ont fait un grand nombre de morts et de blessés, ont provoqué la destruction d'églises et de monastères serbes orthodoxes qui font partie du patrimoine religieux et culturel commun de tous les Européens. L'Union européenne a également condamné avec force les attaques visant les troupes de la KFOR, ainsi que le personnel et les sites de la MINUK. L'extrémisme et l'intolérance sont contraires aux valeurs européennes. L'Union européenne engage vivement les institutions provisoires d'administration autonome à prendre des mesures concrètes pour s'acquitter de leur engagement en faveur de la multiethnicité et de la réconciliation dans l'ensemble du Kosovo.

Le rapport du Secrétaire général présente clairement la toile de fond des violences récentes et note également la nécessité pour les dirigeants et le peuple du Kosovo de prendre des mesures concrètes pour veiller à ce que les violences ne se reproduisent pas.

L'Union européenne souligne son plein appui à la politique des « normes avant le statut », et nous prenons note que la présentation, le 31 mars à Pristina, du Plan d'application des Normes pour le Kosovo représente un pas en avant dans le processus relatif aux normes. Nous demandons instamment aux institutions provisoires d'administration autonome de se montrer à la hauteur de leurs responsabilités et de prouver qu'elles sont déterminées à réaliser des progrès tangibles dans l'application des normes.

Nous soulignons également l'importance de la réconciliation entre les communautés du Kosovo et nous demandons instamment aux parties de reprendre

le dialogue direct entre Pristina et Belgrade afin de régler les problèmes essentiels d'intérêt commun. L'Union européenne se tient prête à appuyer ce dialogue.

L'Union européenne a réaffirmé son ferme attachement à un Kosovo sûr, démocratique, multiethnique et prospère. La récente flambée de violence a représenté un revers pour le Kosovo et a compromis les progrès réalisés ces dernières années. L'Union européenne considère que les priorités immédiates, au lendemain des violences, doivent être d'assurer la sécurité, de faciliter le retour des personnes déplacées, de reconstruire les biens détruits et les sites religieux et de traduire en justice les responsables. Les progrès accomplis par les institutions provisoires d'administration autonome dans l'application des normes seront évalués périodiquement et l'aboutissement d'un processus visant à déterminer le statut futur du Kosovo, conformément à la résolution 1244 (1999), est subordonné à l'issue positive d'un examen global.

L'Union européenne demande instamment à tous les dirigeants politiques kosovars, en particulier aux dirigeants albanais du Kosovo, de collaborer étroitement avec la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la Force de paix au Kosovo (KFOR) afin de relever les nombreux défis qui attendent le pays, y compris le développement économique. L'Union européenne salue la déclaration présidentielle adoptée par le Conseil de sécurité le 30 avril (S/PRST/2004/13), qui note la nécessité d'accroître l'efficacité des administrations locales par le transfert des responsabilités et d'assurer la sécurité physique et la pleine protection des droits des membres de toutes les communautés du Kosovo.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Haraguchi (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, pour avoir convoqué la présente séance publique. Je voudrais également remercier M. Harri Holkeri, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé complet sur la situation au Kosovo.

Comme je l'ai déclaré à la précédente séance publique sur la question (voir S/PV.4928), le Gouvernement japonais est très préoccupé par les violences qui ont éclaté en mars au Kosovo. Nous fondant sur cet incident, nous souhaitons réaffirmer les points suivants auxquels tous les membres de la communauté internationale devraient, à notre sens, consacrer un examen attentif.

Premièrement, je voudrais réaffirmer une fois encore que l'enseignement le plus important que nous avons tiré des violences est que nous devons redoubler d'efforts pour édifier une société démocratique et multiethnique au Kosovo. Pour atteindre cet objectif, il n'y a pas d'autre choix que d'appliquer les Normes pour le Kosovo.

Comme il est clairement apparu lors des violences, il est absolument nécessaire d'améliorer la protection des minorités, y compris les Serbes. Garantir les différents droits des minorités, y compris la liberté de circulation, doit être l'un des éléments les plus importants d'un Kosovo démocratique et multiethnique. Le transfert des responsabilités aux autorités locales ne devrait donc pas aboutir à la fragmentation du Kosovo en fonction des ethnies. Il doit se faire dans le but de contribuer à la création d'une société démocratique et multiethnique.

En outre, les efforts pour renforcer les droits des minorités au Kosovo doivent être accompagnés de retours viables. À cet égard, nous demandons la reprise du dialogue direct, notamment au sein du groupe de travail sur les retours des réfugiés. Nous comptons que le Secrétaire général fera place à ces questions dans ses recommandations pour les intégrer dans le Plan d'application des Normes pour le Kosovo.

Deuxièmement, les violences ont aussi montré, trop clairement, la nécessité d'une sécurité renforcée au Kosovo. Mon gouvernement exprime son appui à la riposte rapide du Représentant spécial, M. Harri Holkeri, de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies (MINUK) et de la Force de paix au Kosovo (KFOR) dans les efforts qu'ils ont déployés pour stabiliser la situation au lendemain immédiat des violences. En même temps, sur la base d'une évaluation des mesures prises par la MINUK, effectuée avant l'éclatement des violences, il nous faut examiner sérieusement comment nous pouvons améliorer durablement la situation en matière de sécurité.

Le Gouvernement japonais prend acte également avec inquiétude de l'incident fatal impliquant des officiers de la MINUK le 17 avril et des préoccupations soulevées par le problème de la

discipline concernant certains membres du personnel international au Kosovo. La nécessité pour les soldats de la paix de gagner le respect des populations de la région où ils sont affectés devrait s'imposer comme une évidence.

S'agissant de la question du trafic des filles et des femmes, le Japon espère que la MINUK fournira des informations supplémentaires et prendra les mesures voulues pour s'attaquer à ce problème sans tarder.

Mon gouvernement entend respecter son engagement d'instaurer la stabilité et la prospérité en Europe du Sud-Est, en coopération avec la communauté internationale tout entière. Nous sommes fermement convaincus qu'il est essentiel de stabiliser la situation au Kosovo pour la stabilité et la prospérité de la région entière.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Islande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hannesson (Islande) (*parle en anglais*) : L'Islande, en tant que membre de l'Espace économique européen, s'associe pleinement à la déclaration que vient de faire l'Ambassadeur Richard Ryan au nom de l'Union européenne, notamment la bienvenue adressée à M. Harri Holkeri et le ferme appui manifesté à son travail et à celui de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la Force de paix au Kosovo (KFOR). Après d'autres orateurs, je voudrais également exprimer nos remerciements au Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro pour sa participation à la séance d'aujourd'hui.

L'Islande reconnaît, avec ses partenaires, la nécessité d'un engagement concret et à long terme pour reconstruire la région de l'ouest des Balkans. C'est dans cet esprit et à la demande du Secrétaire général de l'OTAN que l'Islande avait assumé la gestion de l'aéroport de Pristina en mars 2003. Le personnel comprenait quelque 200 personnes originaires de 13 pays. L'Islande fournissait des contrôleurs du trafic aérien et un personnel de sapeurs-pompiers. Pendant cette période, la gestion de l'aéroport s'est améliorée au point d'atteindre les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Dans un souci de viabilité future, l'Islande a mis l'accent sur la formation d'agents locaux. Quelque 50 pompiers et 20 contrôleurs du trafic aérien ont été formés. La MINUK a maintenant pris le contrôle de l'aéroport, mais continuera à être assistée par l'Administration de l'aviation civile islandaise en vertu d'un contrat.

Nous soulignons la nécessité d'une reconstruction sociale et économique pacifique du Kosovo, notamment d'un dialogue constructif entre les communautés pour instaurer la confiance. Nous demandons instamment aux parties concernées de coopérer pleinement avec la MINUK et la KFOR, de renoncer à la violence et de faciliter ainsi le processus politique visant à déterminer l'avenir du Kosovo sur la base de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Ukraine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kuchinsky (Ukraine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie, au nom de ma délégation, d'avoir convoqué l'importante séance d'aujourd'hui. Je saisis cette occasion pour vous adresser à vous-même et à la délégation pakistanaise nos vœux de plein succès dans l'exercice de vos importantes fonctions à la présidence du Conseil de sécurité.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Harri Holkeri, de son compte rendu de l'évolution de la situation au Kosovo. De plus, je me réjouis de la présence, à la table du Conseil, du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Vuk Draskovic, dont les remarques sont très précieuses pour analyser la situation sur le terrain.

L'Ukraine a condamné catégoriquement la flambée de violence interethnique qui a embrasé le Kosovo en mars dernier, faisant plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés et entraînant la destruction de biens, mais aussi du patrimoine culturel et religieux; ces violences ont également pris la forme d'attaques inadmissibles et scandaleuses contre les représentants de la présence internationale, notamment de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la Force de paix au Kosovo (KFOR).

Dans la déclaration publiée par le Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine, mon gouvernement a vigoureusement rejeté toutes manifestations de

violence fondée sur un extrémisme d'ordre politique, ethnique ou autre, les qualifiant de solution inacceptable aux problèmes du Kosovo. Il a également exprimé le ferme attachement de l'Ukraine à la poursuite du processus démocratique visant à bâtir une société multiethnique, tolérante et démocratique dans un Kosovo stable.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la MINUK (S/2004/348) montre que les causes profondes de la violence généralisée n'ont pas encore été analysées et traitées en profondeur par la communauté internationale. Il reste un long chemin à parcourir avant que les normes pour le Kosovo ne soient appliquées. En fait, plutôt que de parler aujourd'hui d'une véritable multiethnicité dans la province, nous devons revenir à l'exécution du plan d'action pour la coexistence qu'avait présenté l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bernard Kouchner, il y a environ cinq ans. Telle est la réalité.

Face à la crise au Kosovo, la communauté internationale, et au premier rang l'ONU, doit s'assurer que le processus de redressement politique s'inscrira pleinement dans le cadre établi par la résolution 1244 (1999) et dans la politique des « normes avant le statut ». À cet égard, nous approuvons entièrement les observations faites par le Secrétaire général dans son rapport, ainsi que la position du Conseil de sécurité telle qu'exprimée dans la déclaration présidentielle du 30 avril 2004 (S/PRST/2004/13).

Comme de nombreux orateurs l'ont dit aujourd'hui, il faudrait que les institutions provisoires, les autorités locales et les dirigeants politiques soient davantage engagés dans le processus de normalisation. À notre avis, il est de la plus haute importance qu'un dialogue direct soit restauré entre Belgrade et Pristina. Dans ce contexte, nous nous félicitons que le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro ait exprimé à cette séance la volonté de son gouvernement de renouer le dialogue.

Pour sa part, l'Ukraine fera tout son possible pour aider à trouver un règlement au Kosovo. L'Ukraine vient tout juste de répondre à l'appel de l'ONU en ajoutant 10 enquêteurs à sa participation à la police de la MINUK. Ces enquêteurs ont pris leurs fonctions il y a une semaine au sein des équipes spéciales nouvellement créées pour traduire en justice les auteurs des crimes perpétrés durant les récentes émeutes.

Nous pensons que la région doit continuer d'engager d'importants efforts pour satisfaire aux normes fixées par la communauté internationale, surtout au vu des récents événements. Les actes d'intimidation et de violence doivent cesser. Il faut que les principales conditions requises au sujet du statut des minorités ethniques et du retour des réfugiés soient remplies. La situation actuelle traduit des inégalités en matière des libertés et droits fondamentaux; cela doit radicalement changer.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'Ukraine réaffirme sa volonté de faire progresser la paix et la sécurité au Kosovo et appuie les activités internationales dans la région. Nous serons heureux d'apporter un concours accru à la MINUK et à la KFOR dans l'application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Ukraine des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Albanie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Nesho (Albanie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et vous souhaiter plein succès.

La délégation albanaise salue la présence du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Harri Holkeri, à cette séance du Conseil et félicite la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la Force de paix au Kosovo (KFOR) de leur travail et de leurs efforts considérables pour la cause d'un Kosovo libre, démocratique et multiethnique.

Il ne faut pas que les fâcheux incidents survenus en mars 2004 au Kosovo hypothèquent, voire réduisent à néant les progrès et le succès global déjà enregistrés, comme par exemple l'édification d'une société libre et ouverte, la mise en place d'institutions démocratiques et la nouvelle perspective ouverte à la population du Kosovo de rejoindre la famille européenne.

La MINUK doit affronter les problèmes créés par les événements de mars 2004 avec réalisme, non seulement en condamnant les auteurs des violences, mais aussi en déterminant les responsabilités de toutes les parties impliquées et en planifiant à l'avance les

tâches et les obligations qui incombent à toutes les institutions du Kosovo.

Nous félicitons la MINUK et l'encourageons à poursuivre avec énergie l'application de la résolution 1244 (1999) et la mise en œuvre des décisions de la communauté internationale, sans tenir compte des pressions et interventions nationalistes, ou encore des actes de déstabilisation menés par des groupes extrémistes. La volonté de poursuivre le plan d'action et de mettre en œuvre les normes préparera le terrain à un débat complet sur le statut définitif du Kosovo.

L'évaluation réaliste de la situation au Kosovo donne lieu de penser qu'il est nécessaire de transférer aux institutions provisoires d'administration autonome davantage de pouvoirs de la MINUK dans les domaines social et économique. Elle montre également qu'il faut accélérer le processus de privatisation et renforcer l'état de droit en partageant les responsabilités avec les autorités locales. Le moment est bien choisi pour régler le problème des structures parallèles, ce qui serait d'ailleurs fort utile, afin qu'elles cessent de compromettre la vision et les idées de la MINUK concernant l'avenir de la province.

Le Gouvernement albanais remercie une nouvelle fois de leur travail la MINUK et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Holkeri, et renouvelle son appui indéfectible à leur mission au Kosovo.

Le Gouvernement albanais a suivi de très près l'évolution de la situation au Kosovo et condamné la violence exercée par des éléments extrémistes pour déstabiliser la province. Les auteurs de cette violence ont mis en péril le processus démocratique et l'avenir du Kosovo. Ils doivent être traduits en justice pour ces actes. Les citoyens du Kosovo doivent comprendre qu'ils ne vivront dans la liberté et la démocratie qu'au sein d'une société multiethnique, dans laquelle les droits et les libertés des minorités sont protégés par la loi, et où la société civile et les institutions démocratiques pourront, grâce à une conscience plus claire et une activité lucide, y contribuer davantage.

Le dialogue entre Pristina et Belgrade sur des questions techniques d'intérêt mutuel devrait reprendre dès que possible. Le moment est important, c'est le moment pour les Institutions provisoires démocratiques du Kosovo d'assumer un rôle dirigeant et de collaborer étroitement avec la MINUK et la KFOR pour appliquer les normes. Il importe que les Institutions du Kosovo soient ouvertes et qu'elles fournissent une assistance au processus de retour des personnes déplacées, renforcent l'état de droit, créent un système judiciaire impartial et œuvrent pour la mise en place de conditions et d'un climat permettant à tous les peuples du Kosovo d'œuvrer de concert en faveur de leur avenir commun.

Depuis relativement longtemps, cet organe et la communauté internationale ont préconisé la création d'une société multiethnique comme seul fondement solide pour une culture démocratique au Kosovo. Nous avons agi pour donner vie à cet idéal quand la haine et la division étaient à leur comble, et nous avons quand même obtenu d'importants succès. Ce processus d'édification d'une société multiethnique ne peut être retardé par de nouvelles propositions reposant sur de vieilles idées préconisant la division et le cantonisation, légales en apparence et présentées comme étant un processus démocratique visant à décentraliser le pouvoir.

Ce que nous devons offrir au Kosovo, c'est la liberté, et non l'isolement; la coexistence pacifique, et non la division ethnique. Nous devons offrir au Kosovo l'occasion de devenir, aussi rapidement que possible, membre de la famille européenne et lui offrir une place où les aspirations et les perspectives sont partagées par tous de façon égale. Le Kosovo n'est pas une expérience qui peut prendre forme selon les anciennes rhétoriques nationalistes des Balkans. Le Kosovo a besoin de la volonté politique de toutes les parties intéressées; il a besoin qu'elles comprennent et évaluent les réalités irréversibles et contribuent de façon positive à la recherche d'une solution démocratique qui soit acceptable pour tous et dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Albanie des aimables paroles qu'il m'a adressées.

Je donne à présent la parole à M. Holkeri pour qu'il réponde aux observations et aux questions.

M. Holkeri (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil pour leur débat constructif sur des questions d'une importance cruciale pour la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et pour le peuple du Kosovo. Les propositions et évaluations des membres du Conseil sont les bienvenues. J'essayerai à présent de répondre aux questions posées durant le débat et de faire des

observations sur certains points soulevés lors de certaines interventions.

Je commencerai par le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, que je remercie de ses observations. Je partage pleinement son appel au dialogue et à la réconciliation entre Serbes du Kosovo et Albanais du Kosovo.

J'aimerais revenir sur un point de la déclaration très instructive du représentant de la France. Je conviens avec lui que ceux qui étudient la façon de gérer l'avenir politique du Kosovo doivent le faire dans la transparence et dans le cadre d'un échange de vues. Nous abordons une phase difficile et sensible, et nous, au sein de l'ONU, devons étroitement coordonner nos efforts avec ceux des États Membres concernés.

Je m'associe pleinement aux observations du représentant de la France quant à la qualité des médias au Kosovo. À l'instar des médias dans d'autres régions sortant d'un conflit ethnique, les médias au Kosovo ne respectent pas les normes internationales. La MINUK étudie soigneusement le récent rapport de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et est prête à envisager de prendre les mesures qui s'imposent pour sanctionner les médias qui ont mis le feu aux poudres en mars dernier.

Je prends note de la liste des mesures préconisées par le représentant de la Fédération de Russie en vue de normaliser la situation au Kosovo suite aux actes de violence du mois de mars. Comme je l'ai dit dans mon exposé, le renforcement de la sécurité au Kosovo – notamment la sécurité des communautés minoritaires – et l'action en vue d'y établir une société multiethnique, de favoriser les retours et de garantir la liberté de mouvement sont au cœur des efforts actuels de la MINUK. L'application des normes demeure la clef de voûte des activités de la MINUK en vertu de son mandat, conformément à la résolution 1244 (1999).

Le représentant du Japon a fait référence à un récent rapport d'Amnesty International. Il a déclaré que, s'agissant de la traite des jeunes filles et des femmes, le Japon espère que la MINUK fournira des informations supplémentaires et prendra les mesures qui s'imposent pour s'attaquer au problème sans retard. La MINUK prend très au sérieux le rapport d'Amnesty International. Le rapport sur la traite des êtres humains évoque un problème très grave qui est courant dans les Balkans. Nous reconnaissons que la MINUK a une importante responsabilité s'agissant de lutter contre ce phénomène tragique et criminel au Kosovo. La MINUK a également pour mission de fournir aux victimes de cette traite une assistance appropriée et des moyens de réadaptation. Notre mission prend des mesures disciplinaires immédiates et strictes contre tout membre du personnel qui aurait été retrouvé dans des établissements où la prostitution est soupçonnée et que nous avons déclarés interdits. J'ai demandé aux membres du personnel de la MINUK d'examiner les recommandations contenues dans le rapport d'Amnesty International et de prendre des mesures en vue d'améliorer notre action dans la lutte contre la traite des êtres humains selon qu'il conviendra.

Je voudrais remercier en particulier deux pays, l'Islande et l'Ukraine. L'Islande nous a fournis un soutien important dans les domaines où elle a compétence, comme le contrôle du trafic aérien et les aéroports.

L'Ukraine est l'un des rares pays à avoir répondu à notre demande de fournir de nouveaux enquêteurs pour les émeutes qui ont eu lieu à la mi-mars. Nous sommes reconnaissants de ce type de soutien et nous espérons que cela incitera d'autres États Membres à nous aider également.

Pour terminer, je voudrais remercier les membres du Conseil pour le soutien qu'ils témoignent à la MINUK et à nos politiques. Un tel appui est absolument essentiel aux efforts collectifs que nous déployons pour appliquer effectivement la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Je prends note des questions prioritaires soulevées par les membres dans leurs interventions, à savoir la sécurité, l'état de droit, la reconstruction des maisons et des installations détruites, la protection des droits des communautés, la pluriethnicité, les retours, la réforme du gouvernement local, la mise en œuvre des normes et la relance de l'économie du Kosovo. Je puis assurer le Conseil que nous avons les mêmes priorités et que nous n'épargnerons aucun effort pour atteindre ces objectifs.

En dernier lieu, je voudrais dire que je suis encouragé par le présent débat. J'ai l'impression qu'il est de plus en plus admis que l'ONU et tous les États Membres concernés doivent mener une réflexion en profondeur sur la question de savoir comment envisager l'avenir politique du Kosovo et comment se rapprocher d'un règlement politique plus stable. J'encourage une telle réflexion et j'attends avec intérêt

les prochains débats que le Conseil tiendra concernant les mesures délicates que nous devons encore prendre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Holkeri de ses éclaircissements et de ses observations.

Je crois comprendre que le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro souhaite faire une nouvelle déclaration et je lui donne la parole.

M. Draskovic (Serbie-et-Monténégro) (*parle en anglais*) : Je voudrais insister sur deux points en particulier.

Le premier est celui du statut final, que de nombreux membres ont évoqué. Pour le Gouvernement de la Serbie et pour le Gouvernement de la Serbie-et-Monténégro, le statut final de la province du Kosovo comporte des modèles très spécifiques d'autonomie locale et d'autogouvernements pour les Serbes albanais et les autres non-Albanais, de réconciliation, de pardon et repentir, dans le cadre de la Serbie et de l'Union européenne.

Pour ce qui est du cadre des Balkans européens, que mon gouvernement considère comme une région dans laquelle les frontières n'existeraient que sur le papier, et non dans la pratique, mon gouvernement est favorable à ce projet. Les Balkans doivent devenir européens de l'intérieur. Nous devons commencer à agir et à penser en Européens, c'est la condition à remplir si nous voulons être acceptés par l'Europe. L'interdépendance entre les États, les nations, les cultures, les religions, tel est l'avenir. L'indépendance qui puise son origine dans les tentatives passées d'instaurer une domination ethnique ou religieuse doit désormais appartenir à l'histoire.

Deuxièmement, je voudrais évoquer la question de la privatisation. Bien entendu, elle est très importante. Mais l'ONU, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et M. Holkeri doivent agir avec beaucoup de prudence, car ce dont nous avons besoin au Kosovo, c'est, avant tout, d'une loi de restitution. Après la Seconde guerre mondiale, les communistes ont pris les terres, les biens et les maisons de nombreuses personnes, ainsi que des institutions qui étaient opposées au communisme. D'aucuns diront aujourd'hui que tout cela s'est passé il y a bien longtemps. Non : malgré tout, une loi de restitution doit être la condition préalable à la privatisation.

La principale victime des crimes communistes au Kosovo a été l'Église serbe. Les terres appartenant à l'Église doivent être restituées. Les terres appartenant aux individus doivent leur être restituées, qu'ils soient Serbes, Albanais ou autres. Il leur reviendra ensuite de décider ce qu'ils veulent faire de leurs biens.

J'ai fait des études de droit et je voudrais dire au Conseil que la restitution et le refus de légaliser tout crime, quel qu'il soit, est la base du droit. Il est dit dans l'un des articles du Code Justinien que, si un acte est dès l'origine criminel, le temps ne saurait lui conférer une légalité.

Le Gouvernement de la Serbie-et-Monténégro et le Gouvernement de la Serbie sont reconnaissants d'avoir eu la possibilité de s'exprimer sur une question aussi importante et aussi douloureuse que celle du Kosovo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro pour ces observations.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 20.